

# RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

# 2024

20<sup>ème</sup> ÉDITION

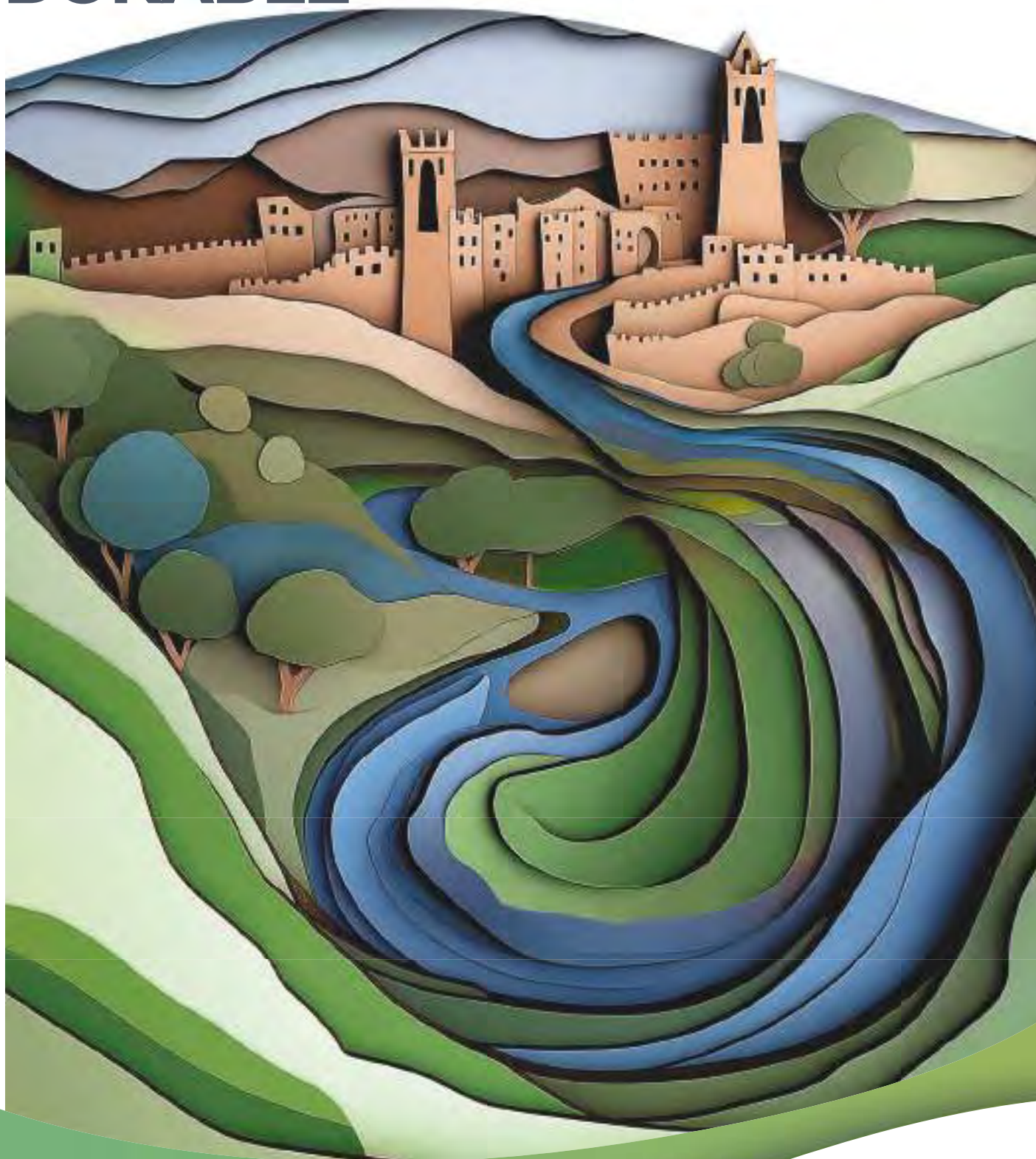




# RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

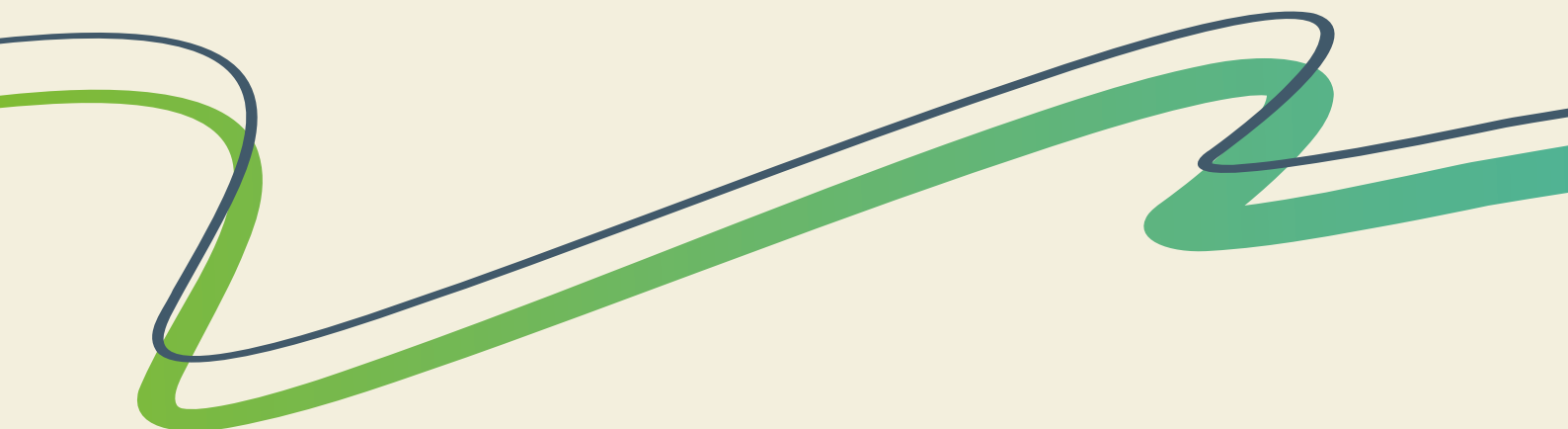
# 2024

20<sup>ème</sup> ÉDITION





**LA VISION  
ÉCLAIRE  
LE FUTUR**



# Lettre aux parties prenantes

GRI 2-22

Chères parties prenantes,

C'est avec une grande fierté que nous vous présentons le **vingtième Rapport de Développement Durable du Groupe Lucart**, une réalisation qui témoigne de notre engagement constant en faveur d'un développement responsable, transparent et tourné vers l'avenir. Au cours de ces vingt années, nous avons relevé des défis importants et géré la croissance de l'entreprise en gardant toujours à l'esprit l'objectif de créer une valeur partagée pour les personnes, l'environnement et le territoire.

En 2024, nous avons continué à récolter les fruits des investissements en installations et en organisation que nous avons réalisés précédemment, atteignant un chiffre d'affaires important, conforme à nos attentes, et consolidant notre place sur tous les marchés de référence. Avec l'entrée d'Azzurra Capital dans le capital de la holding, nous disposons désormais de davantage de ressources pour accélérer notre croissance internationale, tout en maintenant notre engagement en matière de durabilité et d'innovation. Notre stratégie est claire : croître de manière responsable, renforcer notre compétitivité et regarder vers de nouveaux marchés à fort potentiel.

Nous sommes particulièrement fiers des résultats évoqués dans ce rapport, car ils constituent la démonstration la plus tangible de la manière dont une entreprise peut obtenir d'excellentes performances économiques tout en atteignant un niveau très élevé en termes environnementaux et sociaux. Pour réaliser un véritable modèle de développement durable, nous avons, dès le départ, appliqué une méthode scientifique reposant sur deux piliers : la **mesure des performances** et la **certification par des tiers indépendants**. Mais surtout, nous avons toujours pensé que la durabilité des produits et des processus industriels devait s'inscrire dans une véritable vision à long terme, afin de créer non seulement un avantage concurrentiel, mais aussi des valeurs partagées.

Je souhaite souligner **deux étapes** que nous avons franchies en 2024, en avance sur les prévisions. Elles sont le fruit, d'une part, de la **vision de l'entreprise** et, d'autre part, des **importants efforts de nos employés**. En effet, nous avons atteint l'objectif de certifier toutes les usines de production du Groupe selon la norme **ISO 45001** afin de garantir une gestion systémique de la santé et de la sécurité au travail, et nous avons atteint l'objectif de **90 % de déchets à revaloriser**.

En outre, pour la troisième année consécutive, l'**agence de notation indépendante EcoVadis** nous a attribué la note la plus élevée en matière de responsabilité sociale, en nous décernant la **médaille de platine**.

Forts de nos réalisations et malgré la situation géopolitique complexe et les pressions exercées pour ralentir la transition écologique, nous continuerons à poursuivre des modèles de développement véritablement durables au profit de toutes les parties prenantes, en jouant notre rôle dans la création d'un avenir meilleur.



Francesco Pasquini  
Directeur général



# Index

	Lettre aux parties prenantes	2
<b>IDENTITÉ DE L'ENTREPRISE ET INDICATEURS DE PERFORMANCE</b>	Groupe Lucart En Synthèse	6
	Résultats et objectifs d'amélioration	8
	Vision, Mission et Objectifs	10
	Chaîne de valeur et Objectifs de développement durable	12
	Les Principes du Global Compact	14
	Notation sur la durabilité	15
	SBTi, Amfori BSCI	16
	Analyse de Matérialité	17
<b>1 GVERNANCE</b>	1.1 Groupe Lucart, son histoire	22
	1.2 Usines du Groupe	26
	1.3 Typologie de papiers produits	28
	1.4 Capacité de production	29
	1.5 Le Processus productif et cycle de vie du produit tissu	30
	1.6 Le Processus de production et cycle de vie du produit Cosmétique	32
	1.7 Aires d'activités	34
	1.8 Aire Away from Home (AFH)	36
	1.9 Aire Consommateur	41
	1.10 Aire Business to Business (BtoB)	45
	1.11 Certifications	46
	1.12 Circularité et durabilité comme leviers commerciaux stratégiques	48
	1.13 Organisation	55
	1.14 Modèle d'organisation	57
	1.15 Code d'éthique	58
	1.16 Gestion du Risque	60
<b>2 SOCIÉTÉ ET PERSONNES</b>	2.1 Principes	68
	2.2 Plan de communication avec les parties prenantes	69
	2.3 Relations avec le personnel	73
	2.4 Structure du personnel Lucart	76
	2.5 Santé et sécurité au travail	83
	2.6 Relations avec les parties prenantes	86
	2.7 Activités de communication aux parties prenantes	98
<b>3 AMBIENTE</b>	3.1 Évaluation des impacts sur l'environnement	106
	3.2 Déclaration environnementale de produit (EPD®)	107
	3.3 Matières premières	109
	3.4 Emballages	112
	3.5 Ressources hydriques	114
	3.6 Ressources énergétiques	118
	3.7 Emissions dans l'atmosphère	122
	3.8 Logistique	124
	3.9 Gestion des déchets	126
	3.10 Bilan quantitatif final	130
	Note méthodologique	131
	Analyse des impacts liés aux sujets matériels	132
	Index du contenu GRI	133
	Rapport de l'auditor indépendant sur le rapport de durabilité 2024	137

# LUCART en Synthèse

GRI 2-6  
201-1  
203-1  
301-2

## LE GROUPE

PERSONNES  
EMPLOYÉES

**1 700+**



MACHINES  
À PAPIER

**12**



USINES DE  
PRODUCTION

**10**

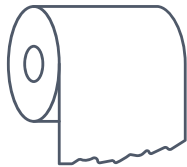


CENTRES  
LOGISTIQUES

**2**



## PRODUCTION



SECTEUR  
PAPIER

ENVIRON

**400 000**

Tonnes/An  
Capacité de production



SECTEUR SOIN  
DE LA PEAU

**12 millions**

Litres/An  
Capacité de production

## AIRES D'ACTIVITÉS



**AWAY FROM  
HOME**

**LUCART**  
PROFESSIONAL

**FATO**

**Velo**



**CONSUMER**

**Tenderly**

**Grazie**  
EcoNatural

**Tutto**

**Smile**



**BtoB**



Papier  
tissue

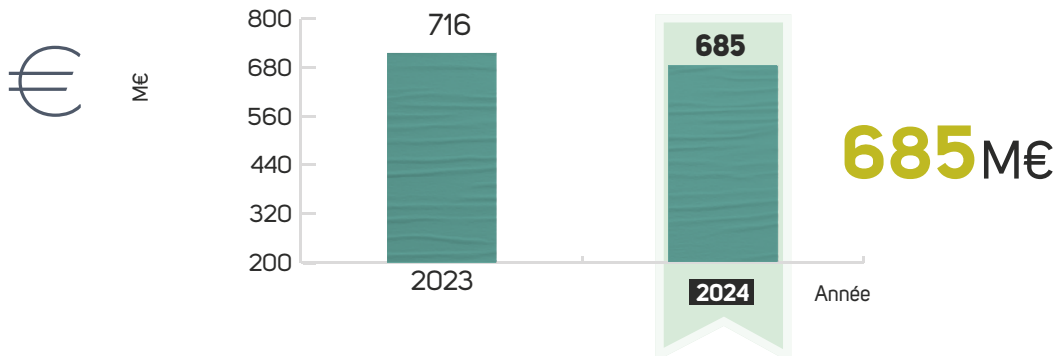


Papier  
frictionné



Papier  
airlaid

## CHIFFRE D'AFFAIRES<sup>1</sup>



## PAYS DESSERVIS



**70+**

## MATIÈRES PREMIÈRES UTILISÉES

PAPIER À RECYCLER



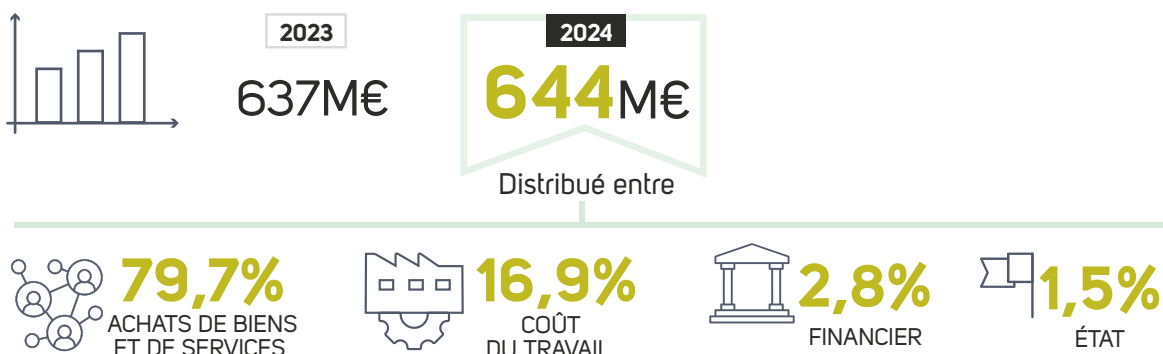
**54%**

CELLULOSE VIERGE



**46%**

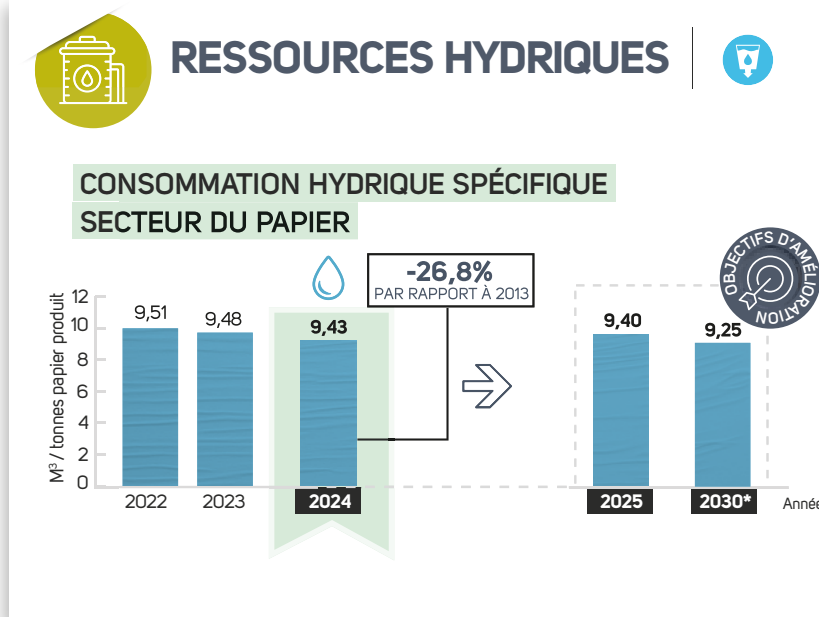
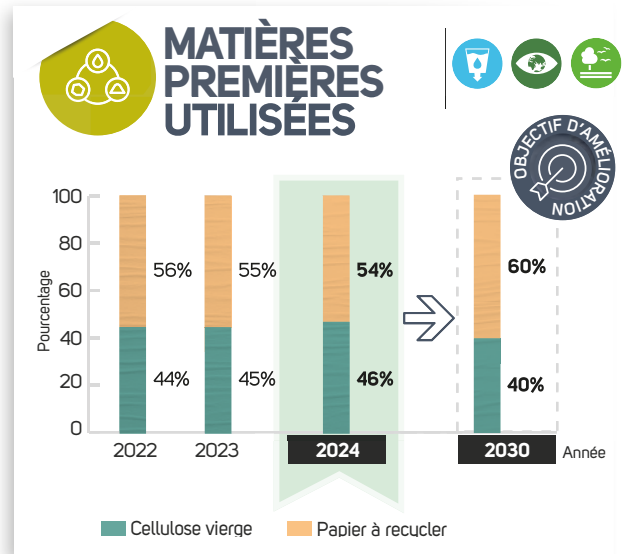
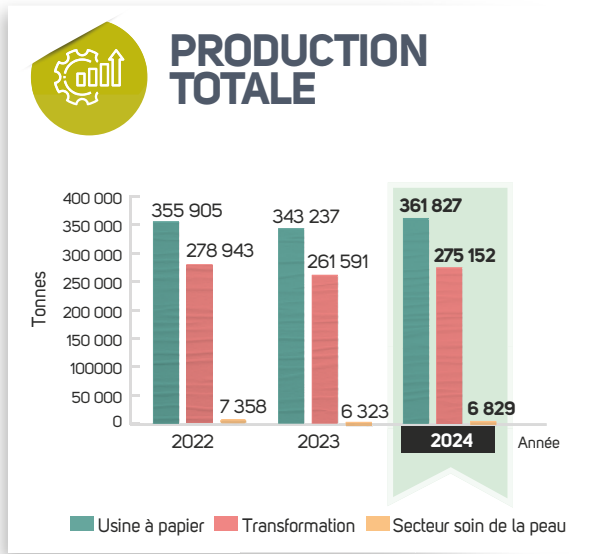
## VALEUR ÉCONOMIQUE DISTRIBUÉE<sup>2</sup>



<sup>1</sup> Nous signalons l'application de la nouvelle norme comptable OIC 34 « Recettes » à partir de l'exercice 2024, qui a entraîné une reclassification de certains éléments d'escompte de clientèle (factures de clients pour des activités promotionnelles), précédemment comptabilisés dans le domaine des frais pour les services et dans le domaine financier (escomptes de règlement), en tant qu'éléments réduisant les recettes. Les données historiques des recettes et EBITDA figurant dans le document et relatives aux années antérieures à 2024 ont donc également suivi le même critère de reclassement, ce qui a donné lieu à un retraitement tel que requis par l'application de cette norme comptable.

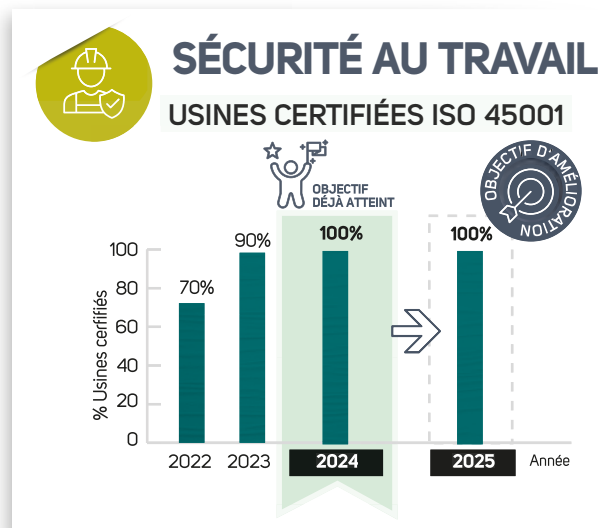
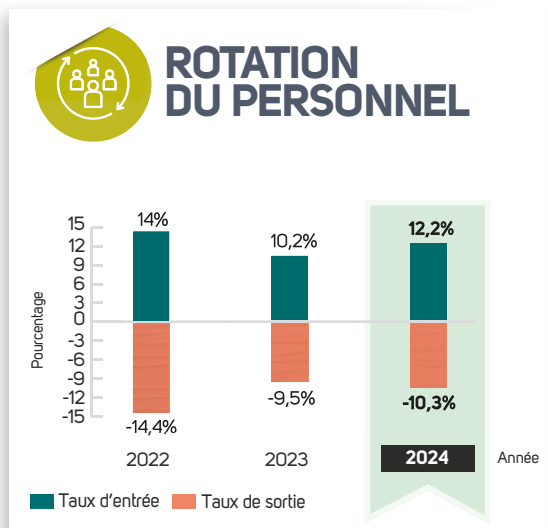
<sup>2</sup> Les données financières concernant le chiffre d'affaires (recettes nettes) et la valeur économique distribuée aux parties prenantes se réfèrent à la société mère Pasfin S.p.A. La valeur totale générée (chiffre d'affaires net, variations de stocks et autres revenus) est égale à 724 millions d'euros contre une valeur retenue de 80 millions d'euros. La mention concernant la valeur distribuée à la communauté sera intégrée dans les futurs rapports.

# Résultats et objectifs d'amélioration



\* L'objectif d'amélioration pour 2030 a été révisé de 8 à 9,25 m³/t afin de mieux refléter les tendances réelles des ventes des produits finis et la qualité des matières premières.

L'objectif actualisé reste très ambitieux, aligné avec les meilleures technologies disponibles, et bien au-dessus des moyennes de l'industrie. Cela représente une réduction de 29,8% par rapport aux chiffres de 2013.

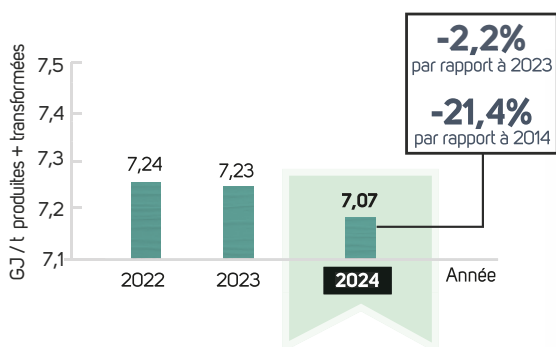




## RESSOURCES ÉNERGETIQUES



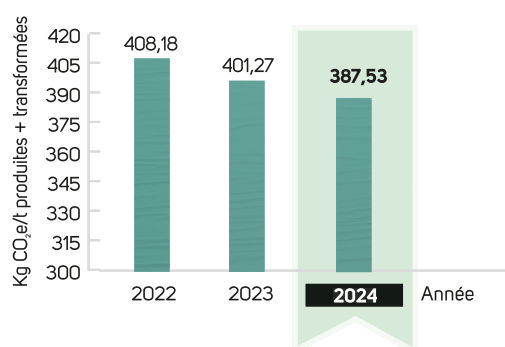
### CONSOMMATION D'ÉNERGIE SPÉCIFIQUE (INTENSITÉ)



## ÉMISSIONS DANS L'ATMOSPHÈRE



### ÉMISSIONS DE CO<sub>2</sub>e SPÉCIFIQUES (INTENSITÉ)

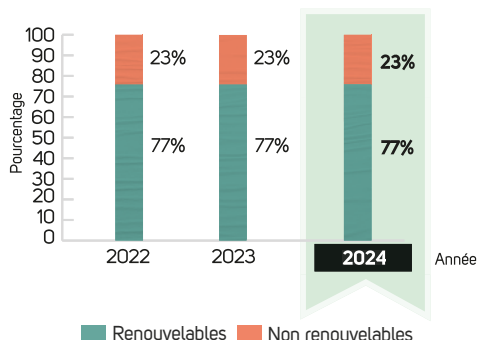


## EMBALLAGES SECTEUR DU PAPIER

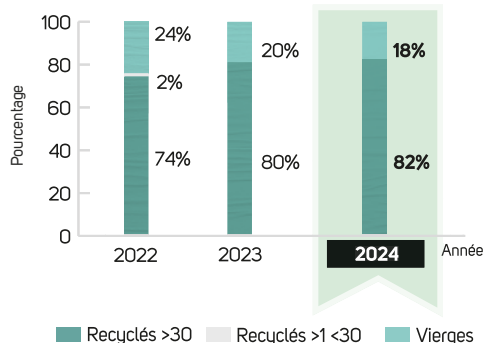


> En 2024 encore, 100% des emballages utilisés dans le Groupe Lucart sont recyclables ou compostables

### % EMBALLAGES RENOUEVABLES/ NON RENOUEVABLES



### % EMBALLAGES RECYCLÉS/VIERGES

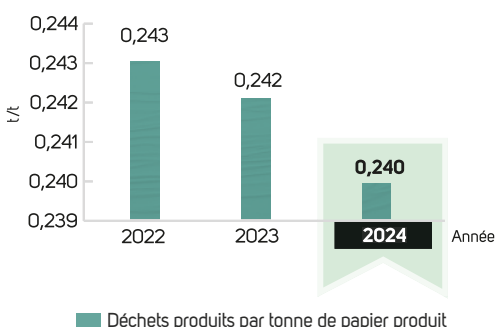


## DÉCHETS\*

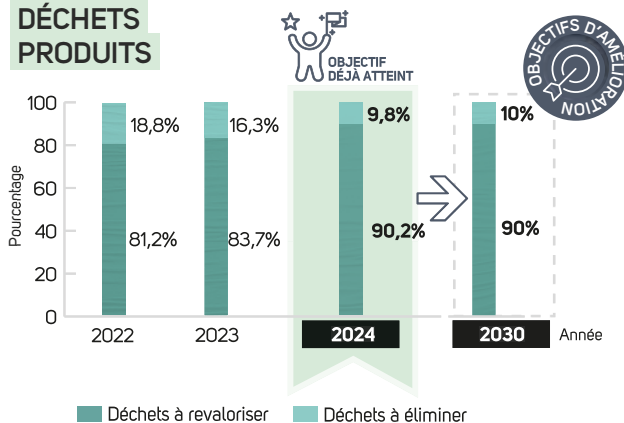


\* Il convient de noter que le résultat de 2024 (qui dépasse l'objectif) est le résultat d'une contingence liée aux espaces de dépôt sur des installations de récupération acquis avec difficulté ; l'atteinte de l'objectif de 2030 implique la consolidation des éléments actuels et la recherche de nouvelles solutions afin de limiter les fluctuations sur le résultat obtenu que nous ne pouvons pas exclure pour les années à venir.

### DÉCHETS PRODUITS PAR TONNE DE PAPIER PRODUIT



### DÉCHETS PRODUITS



# Vision e Mission

GRI 2-22



## VISION

Nous nous engageons à réaliser des modèles d'affaires circulaires pour régénérer et accroître les capitaux naturels, sociaux et économiques, parce que nous souhaitons partager un futur durable avec nos parties prenantes.



## MISSION

Nous prenons soin des personnes et des lieux où elles vivent et travaillent, avec des solutions pour l'hygiène et la protection des produits. La durabilité est l'élément qui inspire nos innovations et les relations avec nos parties prenantes, pour bâtir un futur meilleur.



# Objectifs



## 1. Impact positif

Lucart souhaite créer des produits de qualité en respectant les ressources de l'environnement et le bien-être des personnes. Les choix régissant les processus de production et la chaîne doivent donc tenir compte de l'impact qu'ils peuvent avoir directement ou indirectement sur les écosystèmes et les communautés.

Le Groupe s'engage à identifier régulièrement les impacts négatifs possibles résultant de ses actions et à mettre en œuvre les meilleures technologies et approches de gestion disponibles afin de les éliminer, de les atténuer ou, lorsque cela n'est pas possible, de les compenser.

Le Groupe souhaite promouvoir le progrès économique, social et environnemental des territoires avec lesquels il est en relation et, ce faisant, il s'engage à identifier et à mettre en œuvre des actions qui auront un impact positif sur les communautés.



## 2. Qualité

Il ne s'agit pas que de l'excellence des produits, mais d'une culture qui se traduit par la valeur du service, la transparence des relations, le respect des personnes, la volonté de s'améliorer.

L'accent mis sur la qualité se concrétise par le choix rigoureux des matières premières, la mise en œuvre de processus de production sûrs et contrôlés pour le bien-être de l'environnement et des travailleurs, et la certification des produits finis afin de garantir une transparence maximale pour les clients et les utilisateurs finaux.

Mais il s'agit aussi de la qualité des relations : le Groupe Lucart s'efforce de bâtir toujours des relations loyales et collaboratives avec toutes ses parties prenantes, ses partenaires et ses concurrents.



## 3. Innovation

Le Groupe Lucart aime imaginer le futur et créer des solutions pour le vivre au mieux, en recherchant constamment des modèles d'affaires de plus en plus innovants et durables.

Convaincu qu'il ne peut y avoir de durabilité sans innovation, Lucart investit constamment dans des ressources pour trouver des solutions inédites à des problèmes complexes, en encourageant de véritables partenariats avec les fournisseurs et les clients. En effet, une collaboration constante, qui dure dans le temps, est indispensable pour développer des projets d'éco-design impliquant la durabilité environnementale des produits et des processus tout en garantissant des niveaux élevés de qualité des produits et de compétitivité sur le marché.



## 4. Intégrité

Pour le Groupe Lucart, intégrité signifie loyauté, responsabilité et transparences des affaires.

Cela signifie agir de manière loyale et impartiale envers les salariés et les collaborateurs, lutter contre toute forme de discrimination et promouvoir l'épanouissement de l'individu.

Cela signifie entretenir des relations sincères et transparentes avec les communautés qui accueillent nos usines de production, gérer les relations avec les fournisseurs et les clients dans le respect des accords contractuels et exercer une concurrence loyale sur le marché.

# Chaîne de valeur et Objectifs de développement durable

GRI 2-24

Le 25 septembre 2015, l'Assemblée générale des Nations Unies a approuvé le programme de Développement Durable, qui comprend 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) valables pour la période 2016-2030. Les ODD représentent la voie la plus concrète pour construire un monde plus inclusif, équitable et respectueux de l'environnement.

La stratégie de Développement Durable de Lucart s'inscrit parfaitement dans le cadre d'action défini par les ODD. Pour confirmer ce choix, en 2020 Lucart a officiellement adhéré au Global Compact Network Italia des Nations unies.

## ÉDUCATION ET RECHERCHE

**Nous transmettons la culture de la durabilité dans les écoles**, car nous sommes convaincus que seule une collaboration active entre les entreprises et les citoyens peut garantir le développement d'une société durable. Nos produits doivent inspirer les consommateurs vers un mode de vie responsable et durable. Nous soutenons l'Université et la recherche scientifique.



Après une réflexion interne pour identifier la contribution de l'Entreprise pour réaliser les 17 objectifs, les objectifs prioritaires suivants ont été retenus :



## MOBILITÉ DURABLE

**Nous favorisons des solutions de mobilité durable** comme le transport sur rail à la fois de matières premières et du produit fini si possible.



## PARTENARIAT

Nous instaurons de **véritables partenariats** avec nos fournisseurs, clients et associations pour développer de nouvelles solutions innovantes et durables.



## MATIÈRES PREMIÈRES DURABLES

Nous choisissons avec soin les **matières premières**, nous n'utilisons que des fibres récupérées et les celluloses provenant de filières gérées selon des critères de Développement Durable reconnus.



# Notre objectif est la création de valeur pour toutes les parties prenantes

## AUTOPRODUCTION D'ÉNERGIE ET CHALEUR

Nous auto-produisons une grande **partie de l'énergie** utilisée dans le processus de production avec des turbines en co-génération à gaz méthane à haute efficacité et en favorisant les énergies alternatives.



## PRODUCTION DURABLE

Nous **minimisons le gaspillage** et nous réutilisons les déchets de production en adoptant des solutions d'avant-garde.

Nous **respectons les procédures** prévues par nos systèmes de gestion pour garantir aux clients et aux utilisateurs finaux la plus grande qualité, sécurité et conformité dans l'utilisation de nos produits.

Nous **favorisons l'utilisation d'emballages durables** à base de matériaux recyclés, recyclables ou compostables.



## SYSTÈMES DE GESTION INTÉGRÉS

Nous **garantissons la qualité, l'hygiène, le respect de l'environnement et la sécurité** des travailleurs en mettant en œuvre une culture d'amélioration continue et en adoptant des systèmes de gestion intégrés.



# Les Principes du Global Compact

GRI 2-24

Lucart adhère au **Global Compact Network Italia** des Nations unies et s'engage à respecter et promouvoir les 10 principes universels adoptés par l'organisation concernant : **les droits de l'homme, les normes de travail, la sauvegarde de l'environnement et la lutte contre la corruption.**



## ENGAGEMENTS



### DROITS DE L'HOMME

- > Nous promovons et respectons les droits de l'homme universellement reconnus et veillons à ne pas être, même indirectement, complices de violations des droits humains.



### TRAVAIL

- > Nous soutenons la liberté d'association des travailleurs et nous reconnaissons le droit de négociation collective ;
- > nous réfutons toute forme de travail forcé, obligatoire et impliquant des enfants ;
- > nous rejetons toute forme de discrimination en matière d'emploi et de profession.



### ENVIRONNEMENT

- > Nous soutenons une approche préventive à l'égard des défis environnementaux et menons des initiatives favorisant une plus grande responsabilité environnementale ;
- > nous encourageons le développement et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.



### LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

- > Nous nous engageons à lutter contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion et les pots-de-vin.

# Notation sur la durabilité

GRI 2-24

En septembre 2024, EcoVadis a attribué au Groupe Lucart la notation Platinum pour la troisième année consécutive : une évaluation obtenue par seulement 1 % des entreprises examinées au niveau mondial.

## > Qui est EcoVadis

EcoVadis est l'Agence de **notation ESG** internationale qui examine chaque année plus de 130 000 entreprises issues de plus de 220 secteurs de production dans le monde, **en évaluant leurs activités** et leurs systèmes de gestion **du point de vue de la protection de l'environnement et de la responsabilité sociale**.

## MODÈLE D'ÉVALUATION ECOVADIS

EcoVadis mesure les performances de durabilité se référant à 4 domaines :



ENVIRONNEMENT



TRAVAIL ET  
DROITS DE  
L'HOMME



APPROVISIONNEMENT  
RESPONSABLE



ÉTHIQUE

## PARCOURS D'AMÉLIORATION

Lucart a constamment amélioré sa propre notation de durabilité :



Score global  
**75/100**

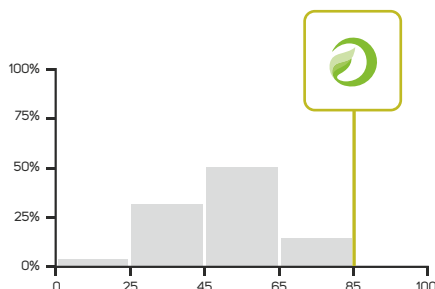


Score domaine environnement  
**84/100**



Score domaine  
environnement  
**85/100**

Score global  
environnement  
**100/100**



■ Pourcentage obtenu par les entreprises évaluées par EcoVadis dans le secteur de la fabrication d'autres articles en papier et carton.

## SBTi



Lucart a rejoint l'initiative Science Based Target (SBTi) au début de l'année 2024 dans le but de développer une stratégie de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre basée sur les dernières preuves scientifiques et validée par un organisme tiers.

En rejoignant le programme, Lucart s'engage à atteindre des objectifs de réduction spécifiques d'ici 2026 sur les émissions directement contrôlées (Scope 1), les émissions indirectes provenant de la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur achetées au réseau (Scope 2) et les émissions indirectes provenant de sa propre chaîne de valeur (Scope 3).

Lucart s'est concentré en particulier, au cours de 2024, sur l'élaboration d'un Plan de décarbonation au niveau du Groupe, afin d'identifier et de développer des objectifs de réduction à moyen terme (Near-Term Reduction Targets) comme point de départ indispensable pour des stratégies climatiques encore plus ambitieuses. Ces objectifs seront soumis à une validation à la SBTi d'ici fin 2025.

Né en 2015 de l'accord entre le CDP (anciennement Carbon Disclosure Project), le Pacte mondial des Nations unies (UNGC), le World Resources Institute (WRI) et le World Wide Fund for Nature (WWF), le SBTi aide les entreprises à définir les bonnes pratiques et à fixer des objectifs fondés sur des preuves scientifiques, conformément à l'accord établi COP21 Paris 2015 sur le réchauffement climatique (limiter le réchauffement climatique à moins de 2 °C par rapport à la température préindustrielle en s'engageant à le limiter à 1,5 °C) et évalue de manière indépendante les programmes des entreprises visant à accroître leur avantage compétitif dans la transition vers une économie à faible émission de carbone.

## Amfori BSCI



En 2025, Lucart s'engage à adhérer à l'Amfori – Business Social Compliance Initiative (Amfori BSCI) pour le suivi et l'amélioration des performances en matière de responsabilité éthique et sociale, tant à l'intérieur de l'entreprise que dans sa chaîne d'approvisionnement.

Les étapes concrètes mises en œuvre au deuxième semestre 2024 verront leur pleine réalisation au cours de l'année 2025 avec la finalisation d'un système de suivi structuré et d'une *due diligence* adéquate dans le domaine éthique, social et environnemental à appliquer à la fois en interne et tout au long de la chaîne de valeur.

Amfori BSCI est une initiative mondiale, fondée en 2003, qui vise à améliorer les conditions de travail dans les chaînes d'approvisionnement globales. La certification BSCI repose sur un Code de conduite qui inclut les principes de l'Organisation internationale du travail (OIT), ainsi que des critères éthiques et environnementaux.

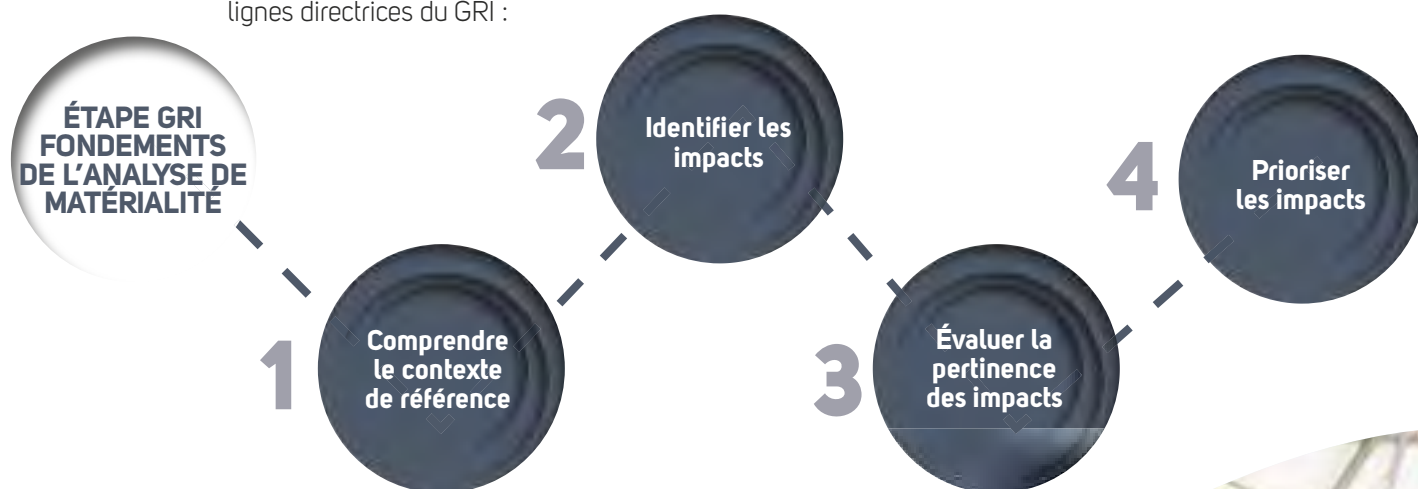
# Analyse de Matérialité

GRI  
2-12  
2-13  
2-25  
2-29  
3-1  
3-2

Conformément aux exigences des normes du Global Reporting Initiative en matière de durabilité (normes GRI), ce rapport sur la durabilité se concentre sur des questions pertinentes (dites « matérielles »), c'est-à-dire les aspects de la durabilité qui reflètent les impacts économiques, environnementaux et sociaux significatifs pour l'entreprise ou qui peuvent influencer les évaluations et/ou décisions des parties prenantes.

Les questions matérielles ont été identifiées grâce à l'analyse de matérialité, qui a été renouvelée en 2023 afin de renforcer l'alignement sur la dernière version des normes GRI, publiée en 2021 et en vigueur depuis janvier 2023.

Lucart a donc fondé l'analyse de matérialité sur la cartographie et l'évaluation des impacts de l'organisation sur l'économie, l'environnement, les personnes et les droits de l'homme, conformément aux lignes directrices du GRI :



Le processus d'Analyse de Matérialité mené en 2023 s'est principalement basé sur l'identification des impacts actuels et potentiels, positifs et négatifs, les plus pertinents pour l'Entreprise et le contexte dans lequel elle opère. Ils sont répartis conformément aux trois dimensions liées à la durabilité : économie et gouvernance, enjeux sociaux et environnement. Afin d'évaluer quels impacts étaient les plus significatifs, un questionnaire a été soumis au comité ESG mis en place par la direction de l'entreprise. Pour chaque impact identifié, un niveau de pertinence a été défini, sur la base des aspects d'importance et de probabilité qui lui sont liés.

Sur la base des résultats obtenus, une liste de sujets prioritaires a été établie, dont l'ordre reflète le niveau de pertinence pour le Groupe. La liste des questions matérielles et d'impacts a été validée par la direction de l'entreprise en comité ESG le 20 octobre 2023.



Les questions matérielles mises à jour suite à l'analyse effectuée sont les suivantes :

CHAMP D'APPLICATION	LES QUESTIONS MATÉRIELLES DE LUCART	
<b>GOUVERNANCE</b>	<b>INTÉGRITÉ ET DURABILITÉ DES ACTIVITÉS</b>	Gestion des affaires et des relations avec les parties prenantes dans un souci de légalité, d'éthique et de transparence, en veillant à prévenir la corruption et à garantir une concurrence loyale, la sécurité des données et le respect de la confidentialité.
	<b>APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE DES RESSOURCES LE LONG DE LA CHAÎNE</b>	Acquisition de biens et de services sur la base d'indicateurs environnementaux, sociaux et de gouvernance, dans le respect des droits de l'homme et en cohérence avec les valeurs de l'entreprise.
	<b>SÉCURITÉ DU PRODUIT</b>	Respect des normes du marché de référence, y compris les risques pour la santé et la sécurité liés à l'utilisation des produits.
	<b>SATISFACTION DES CLIENTS ET DES CONSOMMATEURS FINAUX</b>	Volonté de satisfaire ou de dépasser les attentes des clients et des consommateurs finaux (par exemple, qualité des produits, politiques de fidélisation, etc.).
<b>SOCIAL</b>	<b>SANTÉ ET SÉCURITÉ DES TRAVAILLEURS</b>	Respect des normes en vigueur en matière de santé et de sécurité au travail (par ex., surveillance des accidents, mesures de prévention, éducation et formation en matière de santé et de sécurité, etc.).
	<b>DÉVELOPPEMENT ET GESTION DU CAPITAL HUMAIN</b>	Stratégies d'entreprise sur les programmes de formation et de développement des compétences, ainsi que des politiques d'égalité des sexes et de non-discrimination et la mise en œuvre d'un bien-être d'entreprise proche des besoins des employés, orienté vers l'amélioration du bien-être des personnes et un meilleur équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée.
	<b>SOUTIEN DE LA COMMUNAUTÉ LOCALE</b>	Envisager une redistribution des richesses par l'implication de partenaires stratégiques appartenant au territoire de référence (par ex. : relations avec le territoire pour des projets spécifiques, etc.).
<b>ENVIRONNEMENTAL</b>	<b>RECHERCHE, DÉVELOPPEMENT ET INNOVATION</b>	Investir dans des activités de recherche et de développement impliquant des entités locales telles que des universités, des écoles, des centres de recherche, etc.
	<b>LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES</b>	Adoption de politiques et d'interventions techniques et d'installations visant à réduire et à optimiser les émissions directes et indirectes, la consommation d'énergie et d'eau et les déchets provenant des activités de l'entreprise (par ex., production et achat d'énergie provenant de sources renouvelables, recyclage de l'eau, installations de récupération, réduction de la disponibilité des ressources hydriques, etc.).
	<b>DURABILITÉ DE PRODUIT ET DE PROCESSUS</b>	Réalisation de produits dans le respect d'une gestion responsable des ressources économiques, environnementales et sociales, en mettant l'accent sur l'utilisation responsable des ressources hydriques et la réduction de l'impact lié à la production de déchets.

## CATÉGORIES DE PARTIES PRENANTES POUR LUCART

- > Clients et consommateurs finaux
- > Actionnaires et financeurs
- > Salariés
- > Fournisseurs
- > Communauté locale
- > Organismes de réglementation et institutions
- > Médias
- > Écoles/Université et organismes de recherche
- > Associations de catégorie
- > Organisations syndicales
- > ONG
- > Partenaires stratégiques pour la circularité
- > Concurrents

En 2024 l'analyse de matérialité a été mise à jour uniquement pour la partie concernant les préoccupations des parties prenantes.

Les questions matérielles ont donc été soumises à l'appréciation des parties prenantes du Groupe Lucart selon différentes modalités.

Les représentants des catégories Salariés, Actionnaires et financeurs, ONG, Syndicats, Médias, Fournisseurs, Clients et consommateurs finaux, Communauté locale, et Associations de catégorie ont reçu un questionnaire portant sur les impacts que les activités de Lucart ont ou pourraient avoir sur l'environnement et les personnes, afin de déterminer leur importance du point de vue des parties prenantes.

Pour les catégories Organismes de réglementation, Écoles/Université et organismes de recherche, et Partenaires stratégiques pour la circularité, une analyse documentaire a été réalisée en recherchant, par mots-clés dans les documents et pages Web accessibles au public, la présence éventuelle des questions de durabilité prioritaires pour Lucart.

Les activités d'engagement décrites jusqu'à présent nous ont permis de comprendre le point de vue des parties prenantes prioritaires pour Lucart et de voir dans quelle mesure les attentes et les demandes externes correspondent au point de vue de l'entreprise sur les questions prioritaires et les plus urgentes que Lucart doit gérer.

La **Durabilité de produit et de processus** résulte être la question la plus importante pour les parties prenantes de Lucart, ainsi que le **Développement et gestion du capital humain** et la **Recherche, développement et innovation**. Les questions relatives à la **Lutte contre les changements climatiques**, à la **Santé et sécurité des travailleurs** et à la **Sécurité du produit** semblent quant à elles relativement moins prioritaires. En effet, d'après les commentaires reçus, les évaluations ont pris en compte le fort contrôle exercé par Lucart sur ces questions, de sorte que les impacts potentiels ont été interprétés comme étant moins pertinents ou moins probables dans le contexte spécifique de Lucart.

L'analyse n'a pas fait émerger de questions potentiellement importantes différentes de celles déjà incluses dans la matérialité de Lucart.

## > Développement préliminaire d'analyse de matérialité financière

À partir de 2023, l'Entreprise a mené un exercice préliminaire d'analyse de la matérialité financière inspiré par les normes européennes d'information en matière de durabilité (ESRS), en particulier avec le concept de double matérialité qui y est inclus. Cet exercice n'a pas été pris en compte dans la définition des questions matérielles liées au présent Rapport de Développement Durable ; par conséquent, il n'engage pas l'auditeur, pas plus que les informations correspondantes.

Lucart a identifié et évalué la pertinence des risques et opportunités financiers significatifs pour le Groupe, en tant que première étape vers la mise en œuvre de l'analyse de matérialité financière.

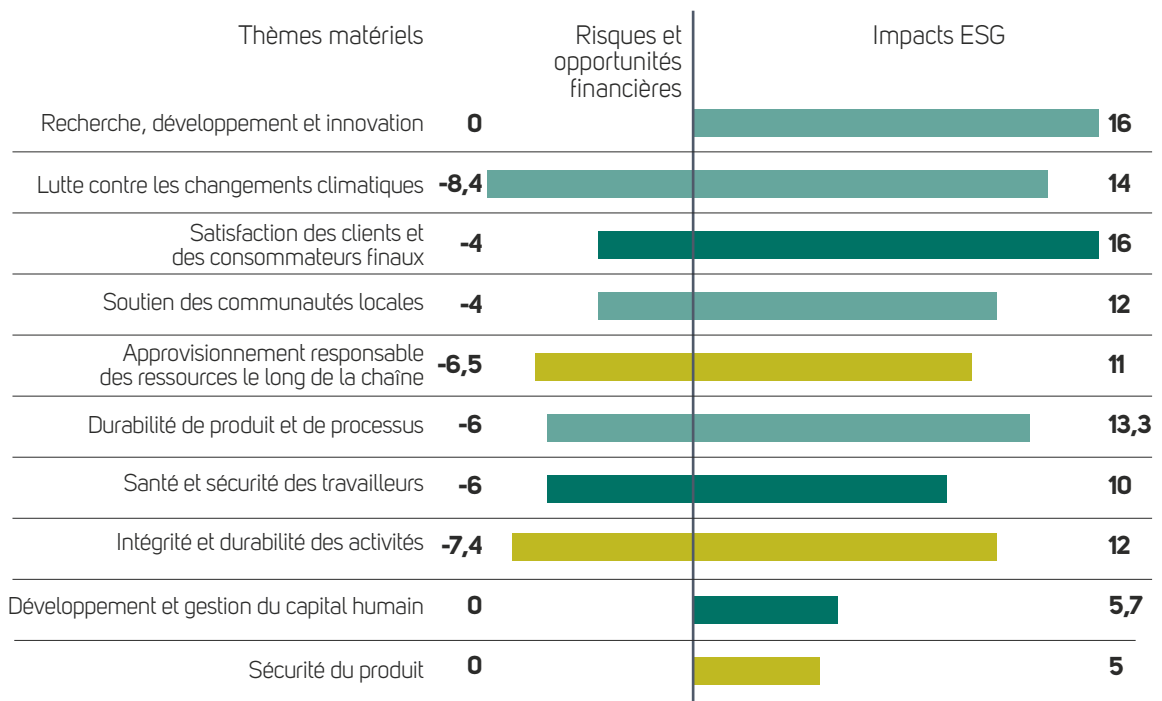
De même, les risques et opportunités financières liés aux questions de durabilité ont été identifiés, avec la coopération du Comité des risques du Groupe, et ont fait l'objet de la même évaluation d'importance de la part du Comité ESG et du Comité des risques.

L'analyse de matérialité qui en résulte a été confirmée également pour l'année 2024 et se trouve dans le schéma qui suit.

Pour plus de détails, voir la section 1.16 " Gestion des risques " .

### DOUBLE MATÉRIALITÉ LUCART 2024

La représentation ne fait pas l'objet d'une assurance de la part du vérificateur.





LA JUSTE DIRECTION

# GOUVERNANCE

SDGs



# 1

**Nous prenons soin des personnes avec des solutions globales pour l'hygiène et la protection des produits.** *Nous nous engageons à réaliser un modèle de gouvernance éthique et efficace parce que nous voulons être un point de repère sur les questions de la durabilité.*

# 1.1

## Groupe Lucart, son histoire

GRI 2-1

*L'innovation est l'attitude qui caractérise le Groupe depuis ses origines et aujourd'hui se traduit en produits à l'avant-garde à travers la création de solutions innovantes pour mieux vivre le futur et répondre aux nouveaux défis du marché.*



### > 1953 Cartiera Lucchese dei F.lli Pasquini : la fondation

La famille Pasquini travaille dans la production de papier officiellement depuis 1953 lorsque les frères Alessandro, Eliseo, Fernando, Raffaello et Tarcisio ont fondé la « Cartiera Lucchese dei F.lli Pasquini » dans un petit village sur les collines de Lucques appelé Villa Basilica, mais ils travaillaient déjà dans la production de papier dès les années 30 du siècle dernier. L'histoire de la famille Pasquini et de Lucart est liée à celle du territoire, puisque précisément à Villa Basilica entre 1830 et 1840, le pharmacien Stefano Franchi a inventé un moyen de produire du papier à partir de la paille, un matériau disponible sur place et en grandes quantités.

La production de papier de paille et de papier d'emballage, qui a commencé dans la première usine des frères Pasquini à Botticino, puis a continué dans le « Cartierino » dans la localité Biecina de Villa Basilica, sera affinée dans l'usine de Lucques située dans le centre-ville, où la force de l'eau qui déplaçait les meules de pierre représentait le processus de production fascinant de l'époque.

Aujourd'hui, ce mode de production serait appelé économie circulaire car on utilisait un déchet de l'agriculture comme matière première pour l'industrie manufacturière. C'est précisément pour cette raison historique, même si la paille n'est plus utilisée aujourd'hui et a été remplacée par la cellulose vierge ou à recycler, que dans la province de Lucques s'est développé un quartier très actif à la fois dans la production de papier d'emballage et de papier à usage sanitaire.





NOTRE HISTOIRE INDUSTRIELLE ET SUR LE MARCHÉ

**1953**  
FONDATION DE CARTIERA LUCCHESI

NOTRE HISTOIRE DE DURABILITÉ

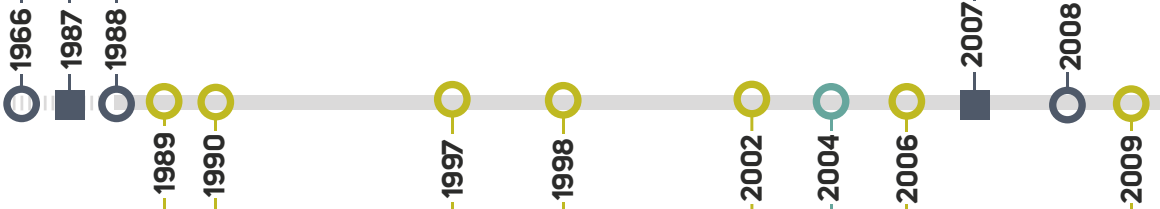
1966 1983 Développement et consolidation du secteur des papiers frictionnés pour emballages flexibles

1988 Naissance et développement de l'usine intégrée de Borgo a Mozzano  
1996 Introduction de produits tissés en papier recyclé en Italie

2008  
2021

Entrée sur le marché des papiers « tissés » à usage hygiénique sanitaire

Acquisition de Fato, marque leader dans les articles de table  
Renforcement dans l'Ho.Re.Ca.



Installation d'autoproduction d'électricité et d'énergie thermique avec turbine haut rendement

Système de désencrage des vieux papiers

**Lancement d'EcoLucart**  
1<sup>er</sup> Papier écologique recyclé et régénéré sur le marché italien  
1<sup>er</sup> Produit avec emballage en Mater-bi au monde

1<sup>er</sup> produit certifié Ecolabel italien

ISO 14001

EMAS

PEFC

Rapport Environnemental

Thème social    Sujet de Gouvernance    Thème environnemental

POSITIONNEMENT SUR LE MARCHÉ



1<sup>er</sup> PRODUCTEUR DE PAPIER FRICTIONNÉ ET VÉLIN RECYCLÉ EN EUROPE



1<sup>er</sup> PRODUCTEUR DANS LE SECTEUR AFH EN ITALIE



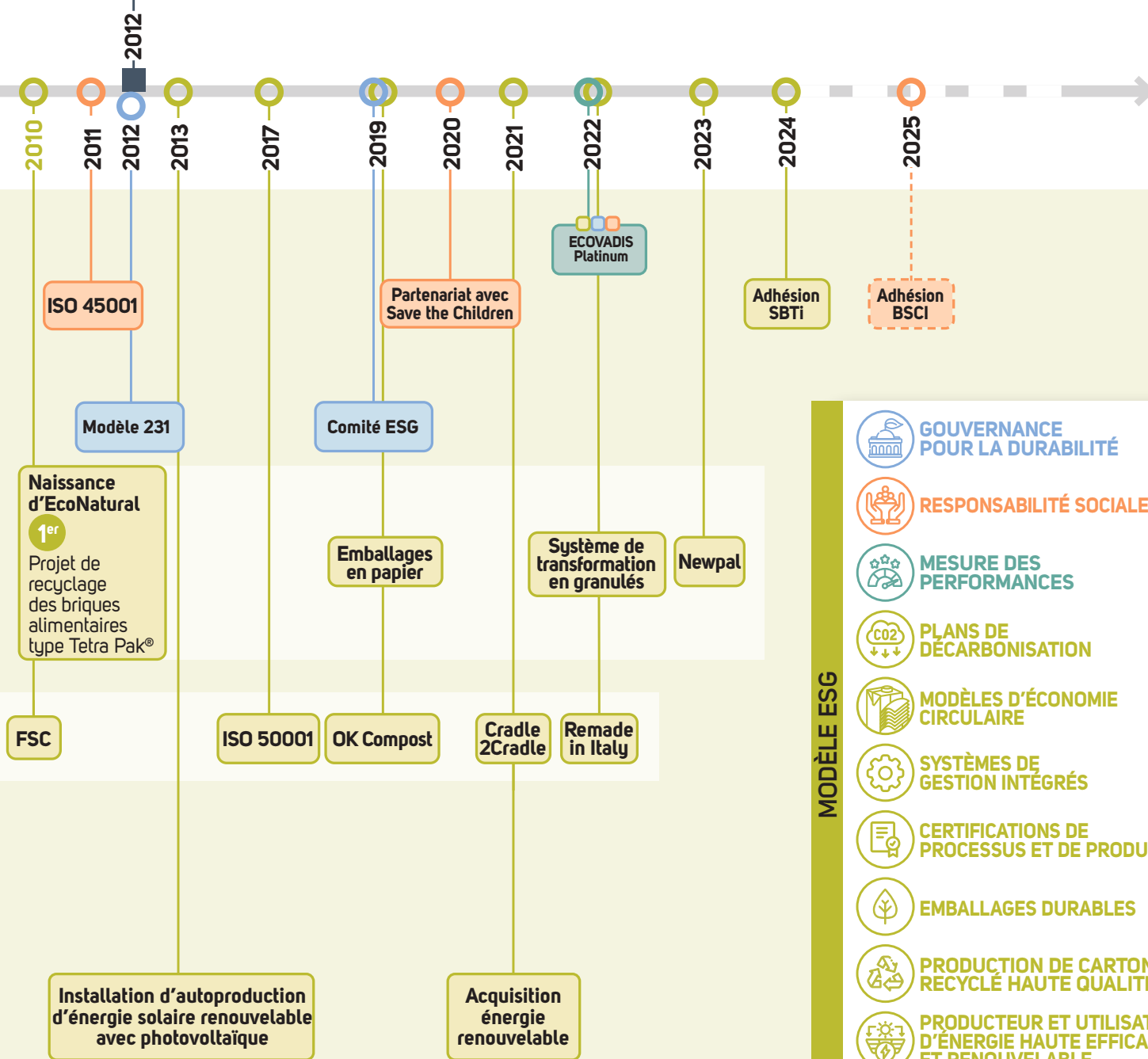
1<sup>er</sup> PRODUCTEUR DE PAPIER TISSUE RECYCLÉ AU SUD DE L'EUROPE



2<sup>e</sup> PRODUCTEUR DANS LE SECTEUR AFH EN EUROPE

Acquisition en France (2008), Hongrie (2016), Espagne (2018), UK (2021). Développement de la marque Lucart Professional

Crescita nel mercato Consumer in Italia  
Acquisizione del Brand Tenderly e Tutto Pannocarta



MODÈLE ESG



GOUVERNANCE POUR LA DURABILITÉ



RESPONSABILITÉ SOCIALE



MESURE DES PERFORMANCES



PLANS DE DÉCARBONISATION



MODÈLES D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE



SYSTÈMES DE GESTION INTÉGRÉS



CERTIFICATIONS DE PROCESSUS ET DE PRODUIT



EMBALLAGES DURABLES



PRODUCTION DE CARTON RECYCLÉ HAUTE QUALITÉ



PRODUCTEUR ET UTILISATEUR D'ÉNERGIE HAUTE EFFICACITÉ ET RENOUVELABLE

# 1.2 Usines du Groupe

Au 31 décembre 2024

GRI 2-1



(Royaume-Uni) 

**BLACKMORE PARK**  
**Lucart Hygiene Ltd.**

Usine de seule transformation dédiée à la production d'articles en papier tissu pour l'hygiène dans le secteur Away from Home.

Lignes de transformation ..... 5



(France) 

**SAINT-DIÉ-DES-VOSGES**  
**Lucart SAS**

Centre Logistique automatisé dédié aux produits Away from Home. Situé dans la zone commerciale de Hellieule, il couvre une superficie de plus de 22 000 m².



(France) 

**LAVAL-SUR-VOLOGNE**  
**Lucart SAS**

Située dans le département des Vosges, l'usine produit et transforme des bobines mères de ouate en papier tissu à partir de pure cellulose et de papier à recycler. Le site est le point de repère en France pour le recyclage du carton multicouche pour la production de papier tissu Fiberpack®.

Machines à papier ..... 2  
Lignes de transformation ..... 9



(Espagne) 

**ARTZINIEGA**  
**Lucart Tissue & Soap S.L.U.**

Usine dédiée aux produits pour l'hygiène. Elle transforme les bobines mères de ouate en papier tissu produites dans l'usine d'Aranguren en produits finis et réalise des produits cosmétiques comme des savons, détergents et désinfectants pour le marché Away from Home.

Lignes de transformation papier ..... 4  
Lignes soin de la peau ..... 2



(Espagne) 

**ARANGUREN**  
**Lucart Tissue & Soap S.L.U.**

Usine à papier pour la production de papier tissu en bobine mère de ouate à partir de cellulose vierge et de papier à recycler.

Machines à papier ..... 2

(Allemagne) 

**FRANCFORT**  
**Bureaux commerciaux**

(Slovénie) 

**LJUBLJANA**  
**Circular Shield D.o.o.**

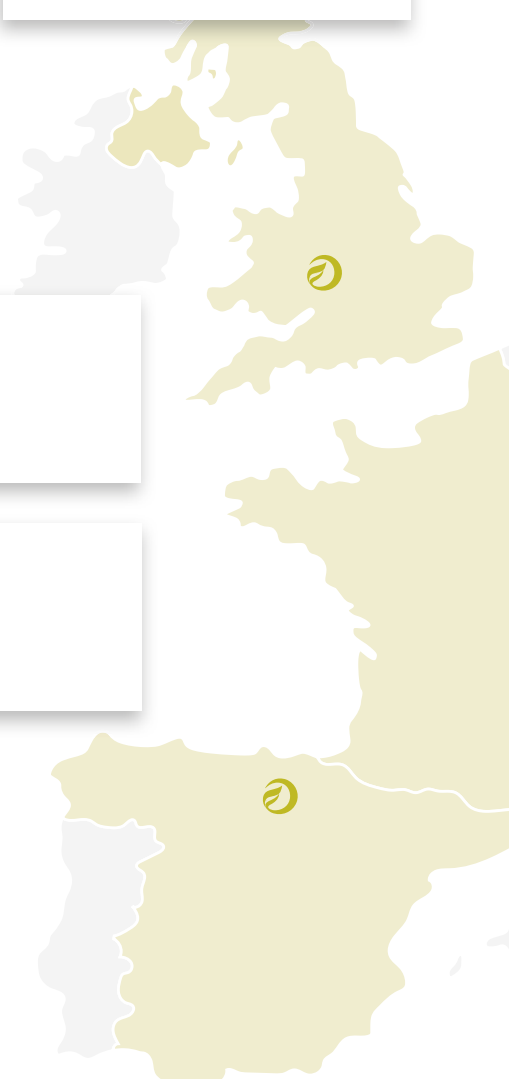


(Hongrie) 

**NYERGESÚJFALU**  
**Lucart Kft.**

Usine de seule transformation dédiée à la production d'articles pour le secteur Away from Home spécialisée dans le service des marchés d'Europe centrale et de l'Est.

Lignes de transformation ..... 4





(Italie) 

**TORRE DI MOSTO (VE)**  
**Lucart S.p.A.**

Usine dédiée à la transformation de la marque Fato, leader en Italie pour les couverts de table. Elle réalise des produits en papier imprimé, décoré et personnalisé, destinés principalement au marché Ho.Re.Ca.

Lignes de transformation .....18



(Italie) 

**CASTELNUOVO DI GARFAGNANA (LU)**  
**Lucart S.p.A.**

Usine intégrée avec un département usine à papier et un de transformation du papier, dédiés principalement à la production des articles de marque Tenderly et Tutto.

Machines à papier ..... 1  
Lignes de transformation ..... 4



(Italie) 

**ALTOPASCIO (LU)**  
**Lucart S.p.A.**

Centre Logistique automatisé dédié aux produits Away from Home. Situé près de l'autoroute A11 Firenze-Mare, il couvre une superficie de plus de 24 000 m².



(Italie) 

**PORCARI (LU)**  
**Lucart S.p.A. (sede legale)**

Quartier général du Groupe, actif depuis 1966, il produit des bobines mères de ouate de papier tissé blanc et coloré et de papier frictionné pour emballages flexibles à partir de pure cellulose vierge, papier à recycler et mélange des deux.

Machines à papier ..... 3



(Italie) 

**AVIGLIANO (PZ)**  
**Lucart S.p.A.**

Usine intégrée pour la production et la transformation du papier Airlaid. Le papier Airlaid se distingue par l'innovante technologie de production qui n'utilise pas d'eau dans le processus de production et est utilisé pour réaliser des produits super-absorbants.

Machines à papier ..... 1  
Lignes de transformation ..... 4



(Italie) 

**BORGO A MOZZANO - DIECIMO (LU)**  
**Lucart S.p.A.**

La plus grande usine intégrée du Groupe produit et transforme des bobines mères de ouate en papier tissé à partir de pure cellulose vierge et de papier à recycler de sa marque et pour la grande distribution. C'est le point de repère en Italie pour le recyclage du carton multicouche pour la production de papier tissé Fiberpack®. Il est doté également d'un système de transformation en granulés pour récupérer complètement le polyéthylène et l'aluminium présents dans les briques alimentaires.

Machines à papier ..... 3  
Lignes de transformation ..... 19

## 1.3

# Typologie de papiers produits

Trois typologies de papiers sont produites dans les usines du Groupe :



## PAPIER FRICTIONNÉ (MG)

Papier réalisé en utilisant comme matière première du papier à recycler, de la cellulose vierge ou un mélange des deux.



## PAPIER TISSUE

Papiers blancs et colorés réalisés en utilisant comme matière première du papier à recycler, de la cellulose vierge ou un mélange des deux.



## PAPIER AIRLAID (À SEC)

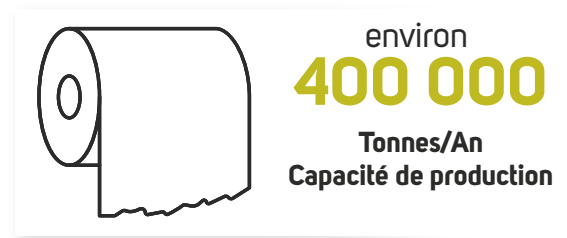
Papier fabriqué à partir de cellulose « fluff » à fibres longues avec un processus de production qui ne nécessite pas l'utilisation d'eau pour créer les liens entre les fibres. Le papier ainsi obtenu est particulièrement résistant et absorbant et peut être réutilisé plusieurs fois.

# 1.4

## Capacité de production

### > Capacité de production du secteur du papier

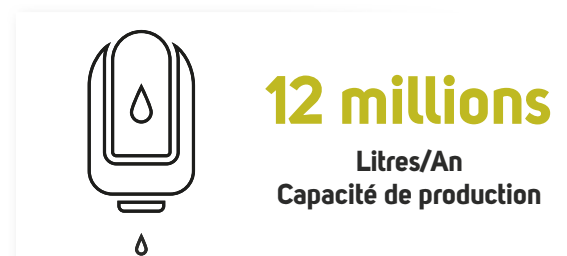
Le Groupe, au 31 décembre 2024, a une capacité de production totale d'environ 400 000 tonnes de papier, ainsi distribuée :



Ligne	Société	Usine	Capacité Productive (t/a)			
			Tissue	Frictionné	Airlaid	Total
<b>PM3</b>	Lucart S.p.A.	Porcari		50 000		
<b>PM4</b>	Lucart S.p.A.	Porcari	25 000			
<b>PM5</b>	Lucart S.p.A.	Borgo a Mozzano - Diecimo	25 000			
<b>PM6</b>	Lucart S.p.A.	Borgo a Mozzano - Diecimo	25 000			
<b>PM7</b>	Lucart S.p.A.	Borgo a Mozzano - Diecimo	60 000			
<b>PM9</b>	Lucart SAS	Laval-sur-Voglogne	23 000			
<b>PM10</b>	Lucart SAS	Laval-sur-Voglogne	38 000			
<b>PM11</b>	Lucart S.p.A.	Castelnuovo di Garfagnana	50 000			
<b>PM12</b>	Lucart S.p.A.	Porcari	35 000			
<b>PM13</b>	Lucart Tissue&Soap S.L.U.	Aranguren	25 000			
<b>PM14</b>	Lucart Tissue&Soap S.L.U.	Aranguren	25 000			
<b>AM01</b>	Lucart S.p.A.	Avigliano			15 000	
<b>TOTAL</b>			<b>331 000</b>	<b>50 000</b>	<b>15 000</b>	<b>396 000</b>

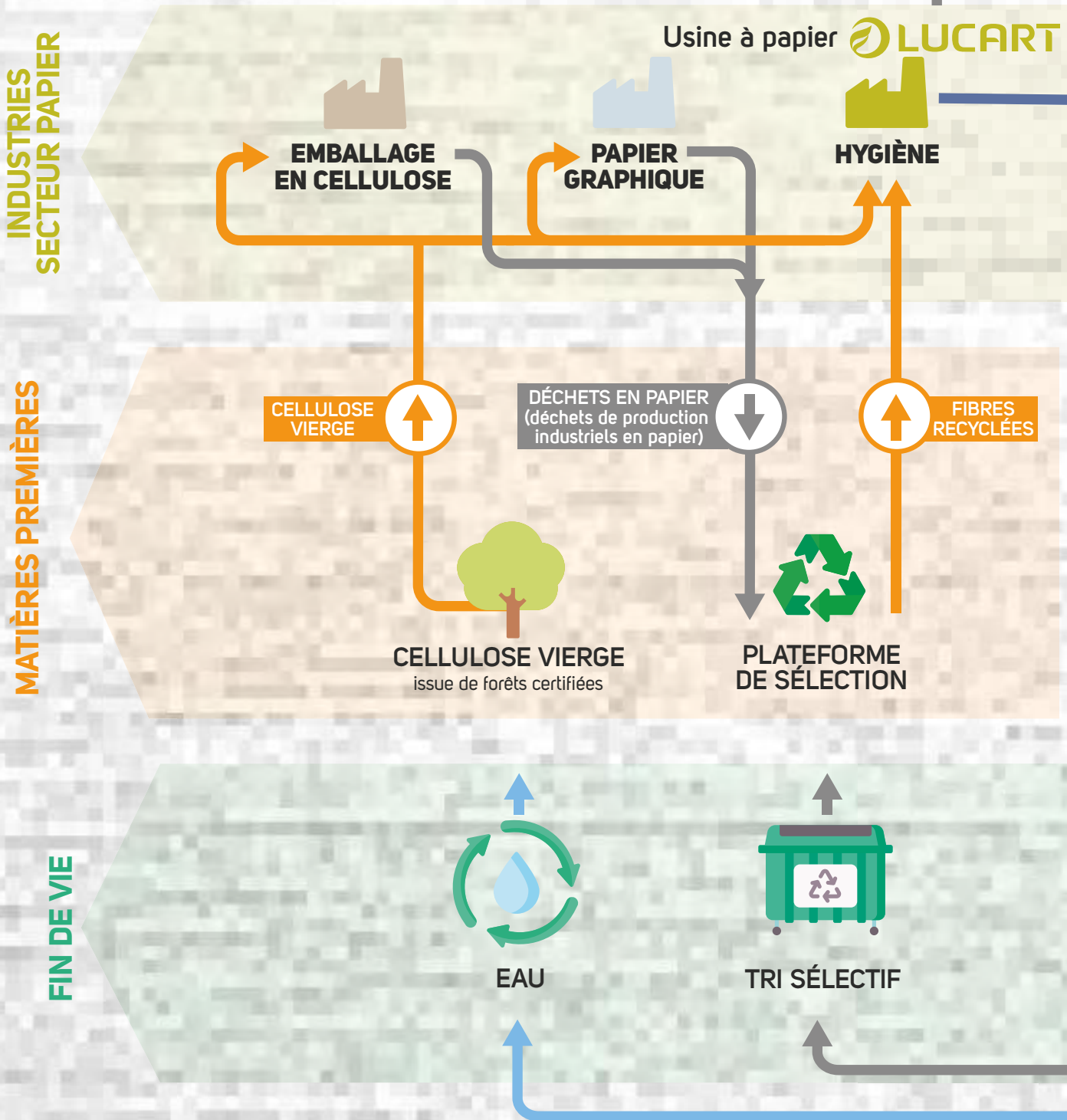
### > Capacité productive secteur soins de la peau

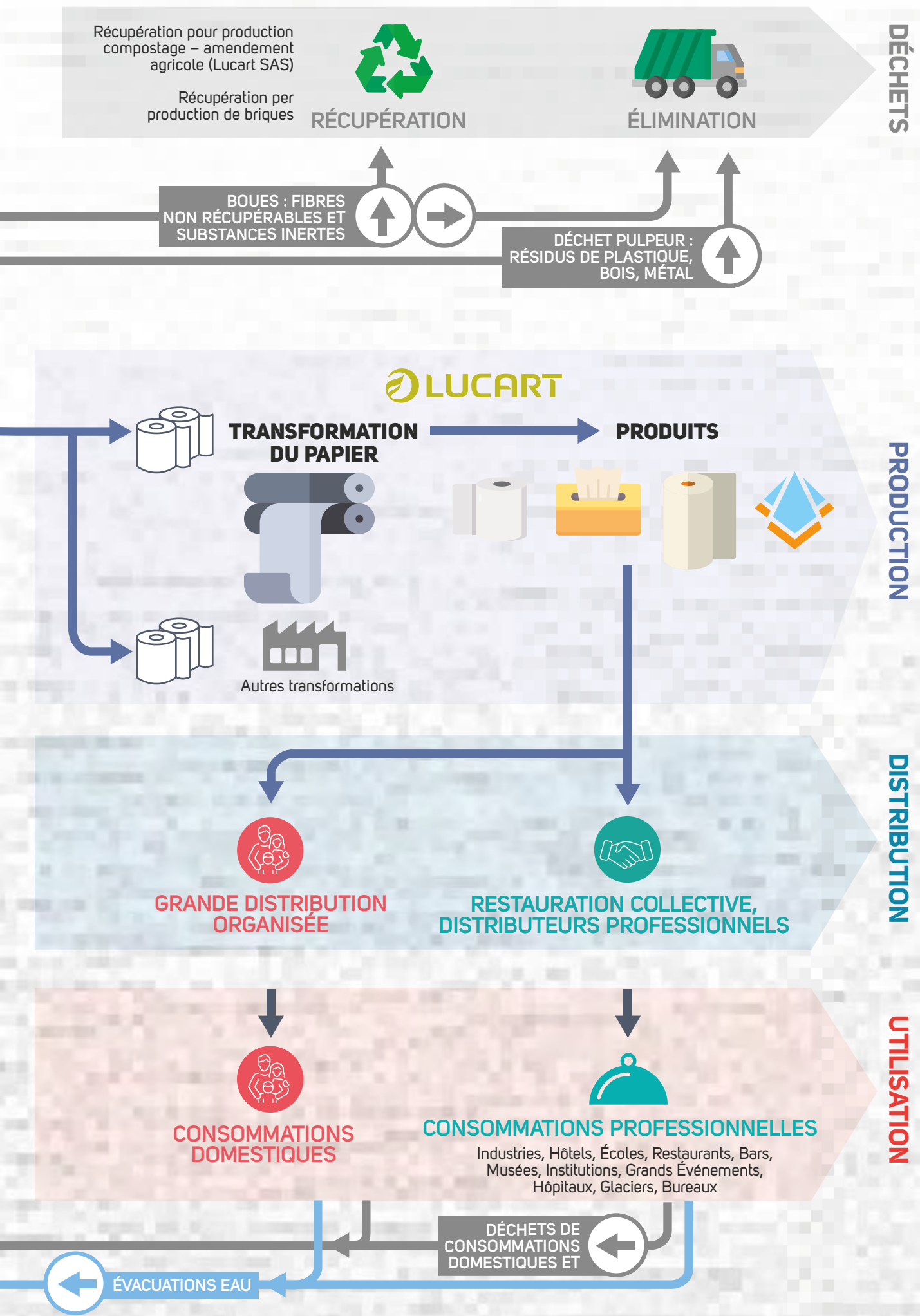
L'usine d'Artziniega comprend deux lignes de production en mesure de réaliser des produits cosmétiques pour le secteur Away from Home tels que des savons, des produits nettoyants et assainissants. La capacité productive est d'environ 12 millions de litres/an.



# 1.5

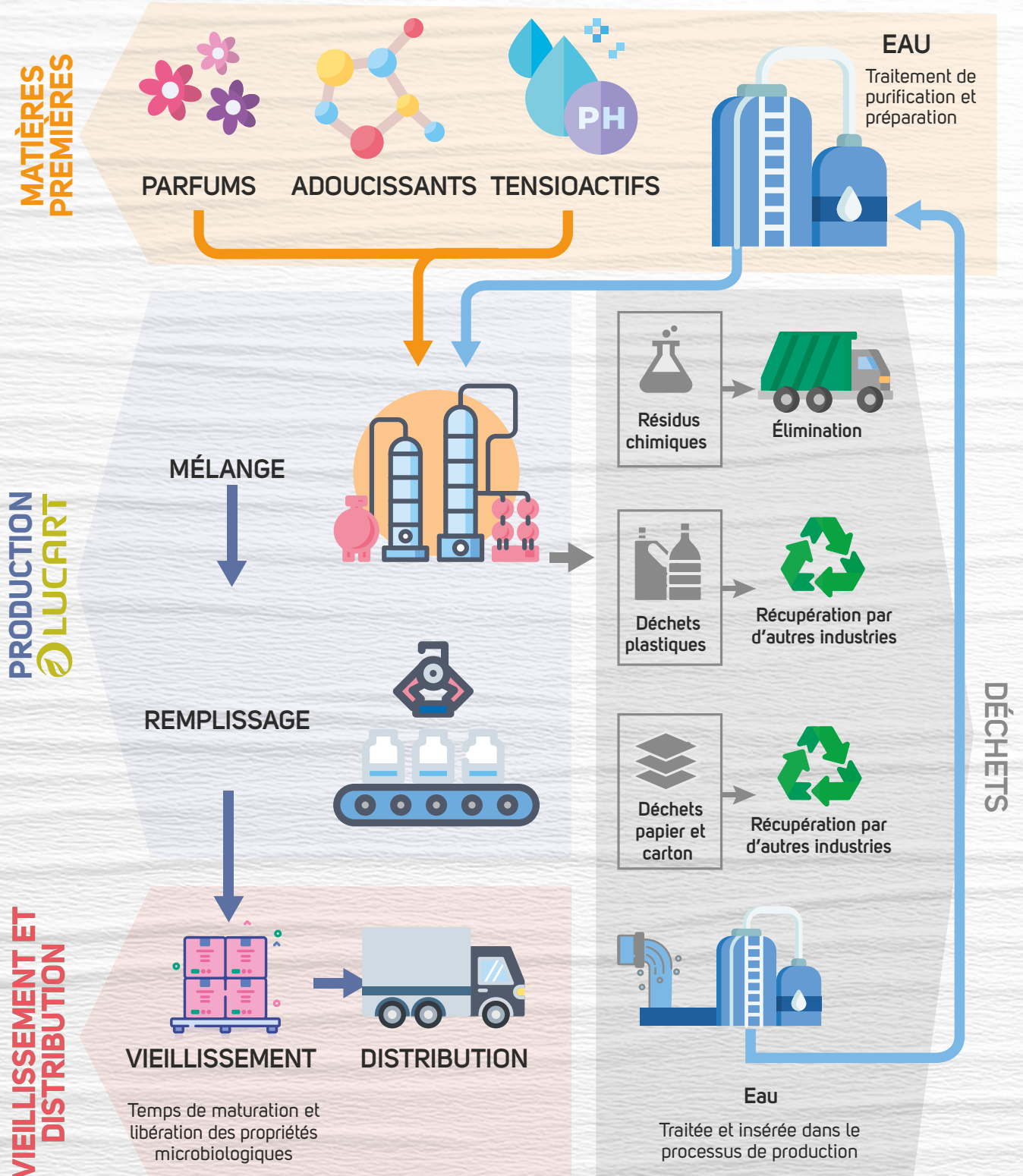
## Le Processus productif et cycle de vie du produit tissu

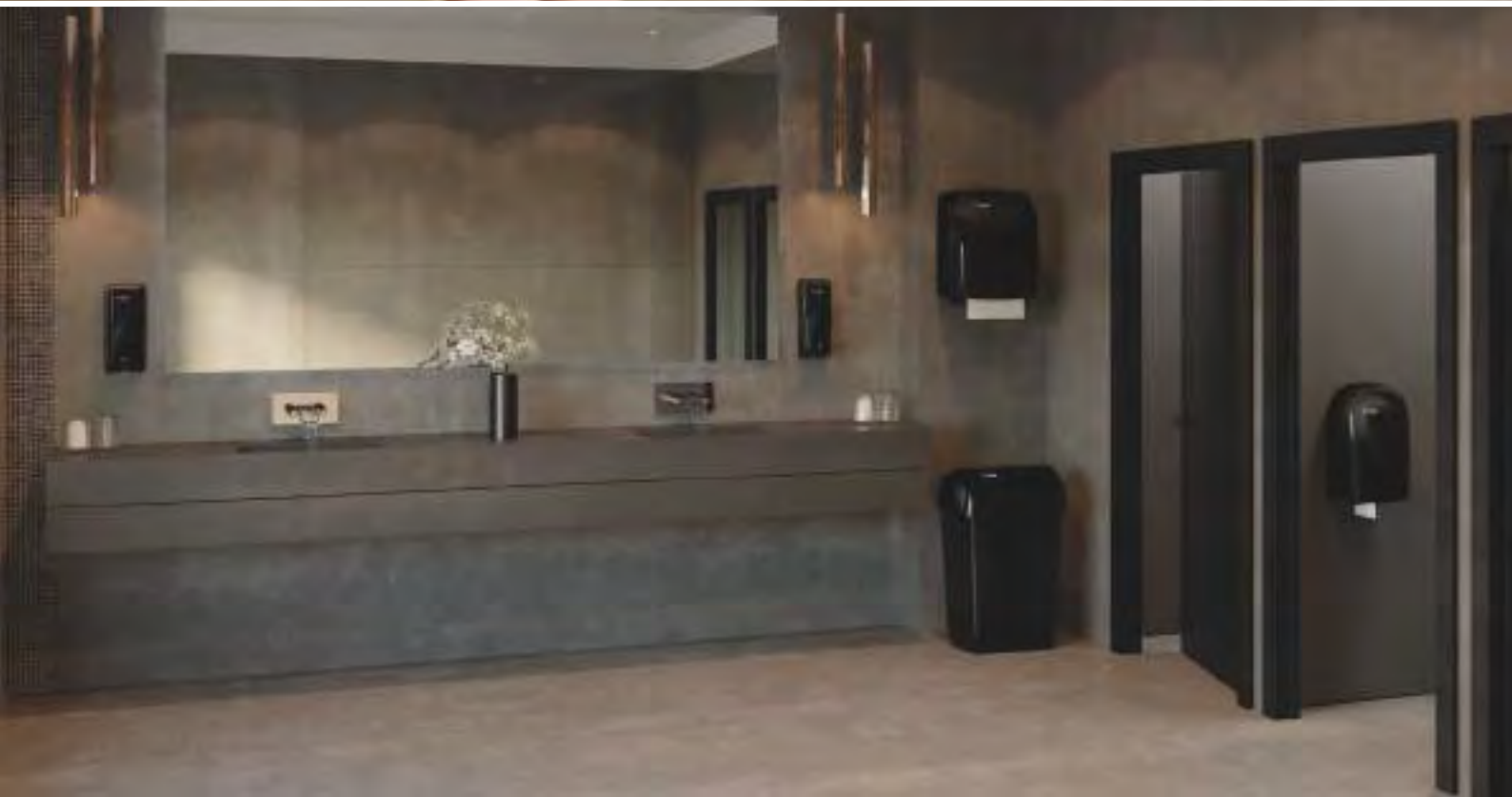




# 1.6

# Le Processus de production et cycle de vie du produit Cosmétique





# 1.7 Aires d'activités

GRI 2-6

L'offre commerciale du Groupe est organisée pour répondre aux exigences de trois différentes aires d'activités :



## AWAY FROM HOME

**PRODUITS EN PAPIER POUR L'HYGIÈNE ET SAVONS POUR LES CONSOMMATIONS NON DOMESTIQUES**

Solutions d'hygiène innovantes composées de produits distribués en papier tissé, obtenu à partir de fibres vierges, recyclées et régénérées, et de papier airlaid, systèmes de distributeurs et savons consommés par les collectivités, restaurants, industries, entreprises de nettoyage, etc.



## CONSOMMATEUR

**PRODUITS EN PAPIER POUR L'HYGIÈNE ET SAVONS POUR LES CONSOMMATIONS DOMESTIQUES**

Produits en papier tissé et papier airlaid, comme le papier toilette, l'essuie-tout et les serviettes, utilisés à la maison.



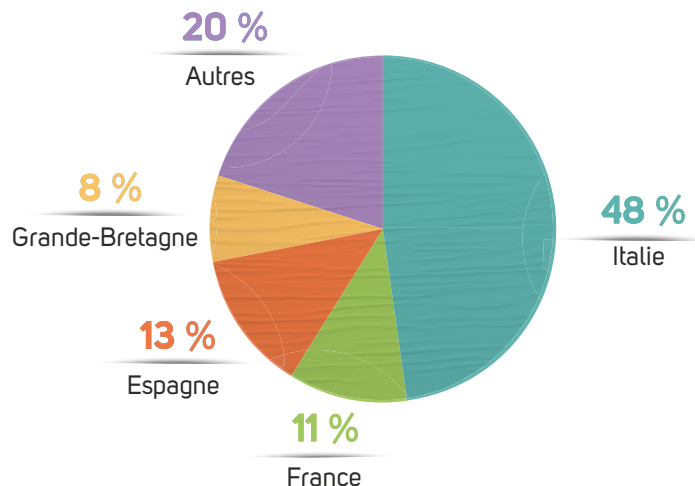
## BtoB

**BOBINES MÈRES DE OUATE PAPIER FRICTIONNÉ**  
**BOBINES MÈRES DE OUATE PAPIER TISSÉ**  
**BOBINES MÈRES DE OUATE PAPIER AIRLAID**

Bobines mères de ouate grands formats destinées à d'autres industries de transformation de papier produisant des sachets, papier cadeau, papiers accouplés à polyéthylène ou aluminium, nappes et autres emballages flexibles ou transformant du papier tissé ou airlaid.

En 2024, les produits du Groupe ont répondu aux exigences de partenaires commerciaux et d'utilisateurs finaux dans plus de 70 pays du monde.

### RÉPARTITION % DES RECETTES PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



# POSITIONNEMENT SUR LE MARCHÉ



**2<sup>e</sup> ACTEUR européen**  
en termes de volumes  
de produits tissue



**LEADER** de marché  
en Italie.



**LEADER en Italie**  
pour le papier tissue  
écologique



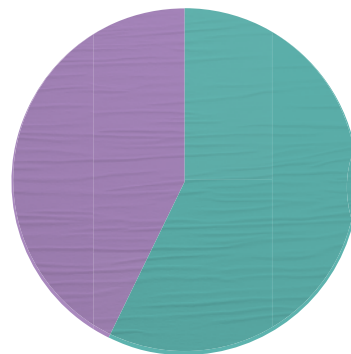
**Tenderly et Tutto**  
parmi les premières  
marques en Italie.



**Leader européen** dans le secteur des papiers frictionnés légers et  
partenaire des principales industries européennes de transformation du  
papier tissue et du papier airlaid.

RÉPARTITION EN % DES  
VENTES (EN VALEUR) PAR  
MARQUE/PRIVATE LABEL  
GROUPE

**42,4 %**  
Private Label



**57,6 %**  
Marque

# Aire Away from Home (AFH)

GRI 2-6



La division AFH propose des solutions d'hygiène innovantes composées de produits distribués réalisés en papier tissue, obtenus à partir de fibres vierges, recyclées et régénérées, et du papier sec « airlaid », qui utilise de l'air dans le processus de traitement des fibres de cellulose, des systèmes de distribution, savons et solutions pour désinfecter les mains. La branche vise également à devenir un acteur international sur le marché du savon.

Les marques de la division agissent comme des partenaires pour les opérateurs du secteur en assurant la meilleure qualité de service et la pleine satisfaction de l'utilisateur final.



*Le label Lucart Professional offre au marché AFH des solutions hygiéniques avancées et durables. Une gamme complète de papier tissue, de papier sec airlaid, de savons et de systèmes de distribution pour tous les secteurs d'utilisation.*

*Grâce à une approche innovante et à des technologies de pointe, Lucart Professional propose des solutions hygiéniques pour le marché hors foyer qui non seulement respectent l'environnement mais améliorent également la vie quotidienne de nos clients en combinant performance, innovation, qualité et durabilité.*

Dans un monde où la durabilité est plus que jamais au cœur de nos choix, Lucart Professional se distingue en tant que leader de l'économie circulaire dans le secteur, grâce à la ligne EcoNatural, qui est accompagnée de nombreuses autres activités visant à réduire l'impact environnemental de ses produits, tels que le Sustainable Packaging Programme et la réalisation de la neutralité climatique pour les serviettes et le papier hygiénique de la ligne EcoNatural. Ceci s'ajoute aux projets d'éducation à la durabilité dans les écoles et aux collaborations avec les municipalités et les entreprises privées pour améliorer les processus de recyclage.



Un engagement en faveur de la durabilité certifié par des résultats concrets et étayé par la déclaration environnementale de produit (EPD®) sur les produits en papier recyclé.

Une attention portée en faveur de la durabilité économique et environnementale avec la proposition de solutions de distribution qui réduisent la consommation et les coûts d'utilisation.

Une vocation à l'innovation mondiale qui aide l'ensemble de la filière commerciale à obtenir d'excellents résultats, pour que le monde soit un lieu où il fait bon vivre.



## SUSTAINABLE PACKAGING PROGRAMME

Chez Lucart Professional, la technologie et la responsabilité environnementale se conjuguent harmonieusement dans le but d'améliorer le bien-être des personnes et de la planète.

Il en est ainsi depuis toujours du point de vue du produit. Et il en est ainsi désormais également du point de vue des emballages. Le Sustainable Packaging Programme représente l'engagement de Lucart Professional en faveur d'un emballage de plus en plus durable grâce à l'utilisation de techniques et de matériaux ayant un impact réduit sur l'environnement, tant pour l'emballage primaire que secondaire.

Une recherche continue visant à adopter des emballages en plastique recyclé (min. 60 %) ou, lorsque c'est techniquement possible, en papier recyclé, à utiliser des mandrins en carton recyclé et recyclable et à réduire les épaisseurs d'emballage et les déchets de processus, afin de limiter de plus en plus l'impact environnemental de ses produits.



## NOUVELLES CERTIFICATIONS PRODUITS ECONATURAL

Lucart Professional poursuit son chemin vers une durabilité toujours plus grande, en obtenant de nouvelles certifications importantes pour les produits de la gamme EcoNatural. En effet, en 2024, le papier hygiénique et les serviettes de la ligne EcoNatural produits dans les usines d'Espagne et de Hongrie ont également obtenu la neutralité climatique, qui certifie que toutes les émissions de gaz à effet de serre générées au cours du cycle de vie du produit sur une période donnée ont été neutralisées. Une autre étape importante a été le passage de la catégorie « Cradle to Cradle Bronze » à la catégorie « Cradle to Cradle Silver » pour les produits EcoNatural fabriqués à l'usine française de Laval-sur-Vologne. Ces derniers ont également obtenu la certification Blue Angel, qui identifie les produits répondant à des exigences élevées en matière d'environnement, de santé et de performance.



## ECONATURAL : LANCEMENT DE LA NOUVELLE GAMME DE DISTRIBUTEURS FLOW

En 2024, Lucart Professional lance sa nouvelle gamme de distributeurs EcoNatural Flow, fabriqués à partir de déchets de briques alimentaires. L'aluminium et le polyéthylène dérivés des briques alimentaires permettent de fabriquer l'Al.Pe.®, une matière première certifiée recyclée, à partir de laquelle sont fabriqués les distributeurs de la ligne FLOW. Les distributeurs FLOW se distinguent par leur design exclusif et breveté, caractérisé par des lignes sinueuses et élégantes. La gamme propose des distributeurs répondant à tous les besoins : des distributeurs pour serviettes pliées, pour papier hygiénique feuille à feuille et pour papier hygiénique en bobine mère, aux dernières innovations telles que Autocut Flow pour les serviettes en rouleau et le distributeur L1 avec distribution feuille à feuille pour le papier hygiénique. Toute la ligne Flow est disponible en blanc et noir, est recyclable et certifiée ReMade in Italy et OK Recycled.



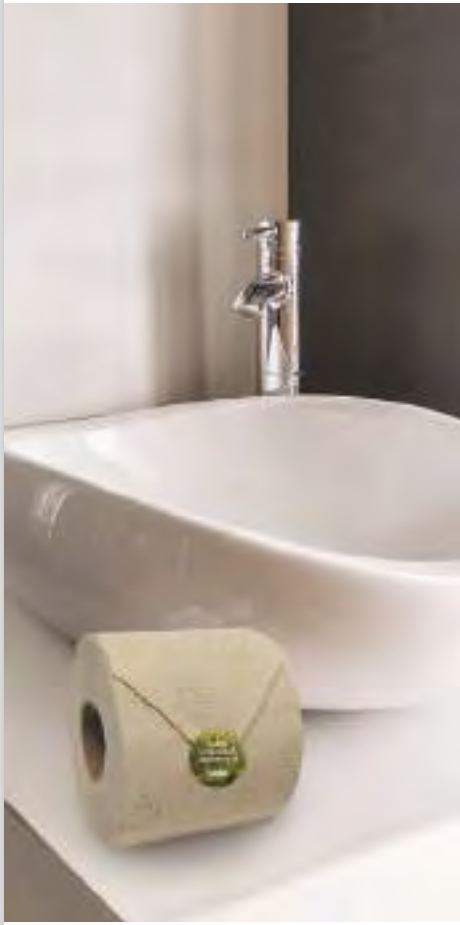
## NOUVEAU SITE WEB LUCART PROFESSIONAL

En 2024, Lucart Professional a relancé son propre site web. Les nouvelles mises à jour ont été mises en œuvre pour offrir une meilleure navigation et une expérience utilisateur optimisée. Les utilisateurs peuvent facilement consulter le catalogue de produits et accéder à diverses informations sur les projets et initiatives de Lucart Professional, en quelques clics.



# Velo

*Un assortiment de papiers certifiés écologiques et systèmes de distribution, imbattables dans la réduction des consommations, distribué par des concessionnaires sélectionnés sur tout le territoire italien. La marque Velo est garantie de qualité, professionnalisme et service dans le marché Away from Home.*



En 2024, la marque Velo a poursuivi ses activités avec succès, en se concentrant sur une combinaison gagnante de papiers certifiés écologiques et de systèmes de distribution, présents chez des revendeurs sélectionnés dans toute l'Italie. Cette approche a permis d'obtenir des résultats exceptionnels dans la réduction de la consommation, confirmant que Velo est synonyme de qualité, professionnalisme et service dans le marché Away from Home.

Grâce à la coopération avec des revendeurs sélectionnés, Velo atteint une vaste clientèle, offrant des solutions durables et de haute qualité. Ce modèle d'affaires favorise non seulement la durabilité environnementale, mais crée également une valeur ajoutée pour les clients, qui reconnaissent et apprécient l'engagement de la marque à fournir d'excellents produits respectueux de l'environnement.

Au cours de l'année 2024, le nouveau site web de VELO a également été lancé, conforme à la nouvelle image de marque. Ce relooking renforce la valeur du partenariat grâce à un nouveau graphisme et à une nouvelle expérience utilisateur. La navigation est désormais plus immédiate et intuitive, offrant une image moderne et attrayante et renforçant le lien avec les clients et les partenaires.



# FATO

*FATO est la marque du Groupe Lucart spécialisée dans le linge de table jetable Tissue et Airlaid pour le marché Ho.Re.Ca., grâce à l'excellence de ses matières premières et à son design strictement Made in Italy.*



Nappes, serviettes, chemins de table, sacs à couverts, sets de table et bien plus encore : chaque produit FATO allie la qualité des matières premières, l'hygiène et la commodité du jetable à un engagement fort en faveur de l'environnement et à la recherche de solutions de plus en plus durables. La sélection de FATO est fraîche et contemporaine, réinterprétant de manière originale les nouvelles tendances de couleurs et de motifs, enrichissant ainsi cette gamme de produits.

La nouvelle collection FATO couvre toutes les lignes de produits, répondant aux différentes exigences des restaurateurs. Des produits de dressage de table les plus raffinés en Airlaid, déclinés en style contemporain avec le nouveau chemin de table intelligent qui peut habiller des tables de différentes dimensions, aux nouvelles textures de toile, en passant par les sets de table en papier paille imprimé, parfaits pour les pizzerias et les brasseries qui souhaitent donner au dressage de la table un style moderne.

L'engagement de FATO en faveur de la durabilité se reflète dans le choix de matériaux écologiques certifiés, tels que les papiers Tissue et Airlaid, qui garantissent un impact environnemental réduit sans compromettre les performances. Les papiers utilisés sont certifiés FSC et PEFC, ce qui garantit que les produits répondent à des critères stricts de protection de l'environnement tout au long de leur cycle de vie.

Ces certifications attestent de l'engagement de la marque à garantir des produits sûrs, de haute qualité et respectueux de l'environnement grâce à un processus de production transparent et certifié.



## NOUVEAUX OUTILS NUMÉRIQUES POUR FATO

En 2024, FATO a introduit des **outils numériques innovants** pour améliorer l'expérience des clients et promouvoir la durabilité. Un de ces outils est le configurateur 3D, qui permet de simuler le dressage d'une table en utilisant l'assortiment de produits FATO. Cet outil permet aux utilisateurs de prévisualiser l'aspect de leur table, en personnalisant les décorations, les couleurs et les formats. En outre, il est possible de recevoir un QR code qui permet de visualiser la simulation de réalité augmentée directement dans son environnement. Non seulement cet outil rend le processus de choix plus amusant et personnalisé, mais il contribue également à réduire le gaspillage, en permettant de visualiser et de modifier les choix avant l'achat.

Parallèlement, le site web de FATO a fait l'objet d'un relooking dans une optique de durabilité. L'objectif principal était de réduire les émissions de CO<sub>2</sub> des biens numériques en diminuant la consommation d'énergie grâce à des pratiques de construction et d'hébergement durables. Les pages web ont été optimisées pour être plus rapides, accessibles et respectueuses de l'environnement.



## LANCEMENT LUCARTFORME

Lucart met à la disposition de la filière commerciale un espace réservé exclusif afin de garantir une connexion constante avec le monde Lucart.

En effet, l'espace réservé permet d'accéder à tous les outils commerciaux de Lucart Professional, Velo et FATO, c'est-à-dire le simulateur de consommation, le calculateur d'économies d'énergie, le studio de design, le Tree challenge, le configurateur FATO et l'espace réservé Velo.

# LUCART *For ME*



# 1.9 Aire Consommateur

GRI 2-6



La branche Consommateur place Lucart parmi les principaux acteurs italiens des GMS européennes pour les produits en cellulose pure et en papier recyclé.

Nos marques accompagnent chaque jour la vie de millions de personnes et vivent à leurs côtés dans leurs foyers : produits en papier tissu et en papier airlaid tels que le papier hygiénique, l'essuie-tout, les serviettes de table, les sets de table et les mouchoirs.

*L'une des principales marques du marché italien, Tenderly, prend soin des familles depuis 50 ans, propose une gamme de produits de qualité supérieure pour le soin et l'hygiène personnelle, testés dermatologiquement et certifiés FSC® Mix. Tenderly est universellement apprécié pour la grande douceur qui caractérise ses produits et représente une référence importante dans le secteur des soins personnels.*

## LE PAPIER TOILETTE

En 2024, après la refonte complète de la gamme en 2023, l'offre dans le secteur hygiénique s'est encore élargie avec le lancement de la nouvelle ligne **Tenderly Pink**, en format stock de 12 et 16 rouleaux, testés dermatologiquement pour l'hygiène intime féminine. Les rouleaux, agréablement parfumés et décorés, sont conçus pour une clientèle féminine de plus en plus attentive et exigeante.

Un autre lancement important concerne le papier hygiénique historique **Tenderly Salvaspazioso** : le format proposé au consommateur a été optimisé, abandonnant le paquet historique de 15 rouleaux en faveur du nouveau paquet de 16 rouleaux. En fait, le nouveau format de produit permet d'économiser 20 % des moyens de transport utilisés pour livrer le produit, par rapport à un autre emballage standard de 16 rouleaux, également sous la marque Tenderly.



## LES MOUCHOIRS

Début 2024, Tenderly a renforcé sa ligne de mouchoirs Comfort avec le lancement de la boîte en carton pratique contenant 80 mouchoirs. Doux et confortables, 4 plis, ils sont la solution idéale pour avoir le bon degré de confort même dans les moments les plus délicats, comme en cas de rhume.

La gamme de mouchoirs est bien organisée et complète :

**Tenderly Carezza**, la ligne de mouchoirs 3 plis conçue pour offrir au consommateur un

mouchoir doux qui bénéficie des avantages d'un grammage élevé. Elle est disponible aux formats 10, 15 et 30 paquets.

**Tenderly Comfort**, la ligne de mouchoirs en papier 4 plis extra-résistants, idéale pour un usage intensif, par exemple en cas de rhume. Disponible en 12 et 30 paquets et en boîte en carton contenant 80 mouchoirs feuille à feuille.



# Tutto®

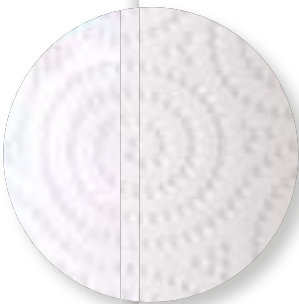
Marque historique spécialisée dans le nettoyage et l'hygiène du foyer, présente sur le marché depuis 40 ans, elle est la seule sur son marché à proposer des produits en papier airlaid, plus communément appelé « papier sec », un papier aux performances étonnantes en termes d'absorption et de résistance. Aujourd'hui, son offre est complétée par les nouvelles lignes d'essuie-tout en papier tissé : Tutto Cucina Più, Tutto Cucina Style et Tutto Cucina Jolly, ainsi que par la ligne de serviettes de table lancée précédemment.

## ESSUIE-TOUT

L'année 2024 représente une année cruciale pour la marque historique : un grand projet de relooking de la catégorie est lancé et achevé, qui concerne principalement le logo, renouvelé dans son lettrage et légèrement retouché dans les couleurs utilisées pour lui donner une touche de modernité indispensable, sans perdre le lien avec le passé. De plus, une amélioration majeure de la qualité a été apportée aux produits présents dans la gamme, grâce au développement et à l'utilisation de la nouvelle technologie Hi-PER. Dans le cadre du projet, tout cela s'est concrétisé par un nouveau système graphique, capable de capter davantage l'attention dans les rayons et de communiquer clairement les caractéristiques de chaque produit.

Au cours du premier semestre, les nouveaux produits **Tutto Cucina Più** et **Tutto Cucina Style** ont été lancés, représentant l'évolution des anciens produits Tutto Cucina et Tutto Cucina Plus, mis sur le marché entre 2018 et 2020, à la suite de l'extension de la gamme initiée à ce moment-là.

Le premier, conçu pour un usage quotidien dans la cuisine, permet au consommateur d'arracher de nombreuses feuilles et il est parfait pour le contact direct avec les aliments. Un papier super-absorbant et durable, rehaussé par un gaufrage rasoir, certifié FSC® MIX, et un emballage contenant au moins 50 % de plastique recyclé pour limiter l'utilisation de ressources provenant de sources non renouvelables.



# 2

Le second, conçu pour jouer un rôle « multifonction », est accompagné d'un maxi-format décoré, parfait pour gérer les imprévus quotidiens dans la cuisine, et se prête à un usage intelligent, en l'utilisant comme serviette de table ou même comme set de table.

Les deux produits sont disponibles en paquets de 2, 3 et 6 rouleaux et ont été fabriqués en utilisant la technologie Hi-PER.



Au cours du second semestre, l'équipe marketing s'est ensuite consacrée au relooking de **Tutto Pannocarta**, le fleuron de la gamme.

Un projet délicat, qui s'est fixé un double objectif : d'une part, celui de conserver certains éléments clés, comme les couleurs prédominantes de l'emballage (bleu) et les éléments visuels caractéristiques, comme la feuille de papier « tordue » pour l'essorer, afin d'illustrer le concept de « laver-essorer-réutiliser ». L'autre objectif a été de rendre l'emballage plus moderne et plus intelligible, tout en faisant un clin d'œil aux nouvelles générations de consommateurs.

# 3



Enfin, l'offre de la ligne Tutto Pannocarta s'enrichit d'un nouveau format de pack 4 rouleaux, qui vient s'ajouter aux formats à 2 et à 3 rouleaux.



*Marque leader dans le segment des produits tissu essentiellement écologiques, Grazie EcoNatural représente la première gamme de produits tissu pour le marché des Consommateurs réalisée à travers la récupération et le recyclage des fibres de cellulose contenues dans les briques alimentaires de type Tetra Pak®. Tous les produits de la gamme Grazie EcoNatural, dédiés au soin et à l'hygiène personnelle, sont certifiés Écolabel et FSC® Recycled.*

Grazie EcoNatural est une marque à l'esprit international, résolument ambitieuse et désireuse de faire connaître sa raison d'être au-delà des frontières italiennes. En effet, ses emballages indiquent les principaux avantages en anglais, tandis que les informations plus détaillées destinées au consommateur sont fournies en 4 langues : italien, anglais, français et allemand.

En 2024, nous avons encore enrichi l'assortiment en lançant de nouveaux formats dans les catégories papier toilette, essuie-tout et mouchoirs, afin de mieux répondre aux exigences du marché étranger, où la marque connaît une forte croissance.

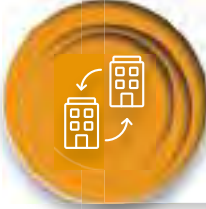


*Smile offre au marché une gamme de produits qui allie la satisfaction des besoins des consommateurs et l'esprit d'innovation qui caractérise Lucart. Les lignes qui composent la gamme – papier toilette, essuie-tout et rouleaux – exploitent la technologie appelée « hybride », qui combine des couches de cellulose pure avec du papier 100 % recyclé. Le papier est certifié PEFC® et l'emballage est principalement composé d'au moins 50 % de polyéthylène recyclé.*

## 1.10

# Aire Business to Business (BtoB)

GRI 2-6



L'unité commerciale BtoB propose au marché des bobines de ouate grands formats destinées à d'autres industries de transformation du papier, en garantissant qualité et stabilité du produit dans le temps, haut niveau de service et fiabilité vis-à-vis de la clientèle, ainsi que les plus importantes certifications de produit et de processus.

## > Les principales typologies de papiers produits dans les usines du Groupe



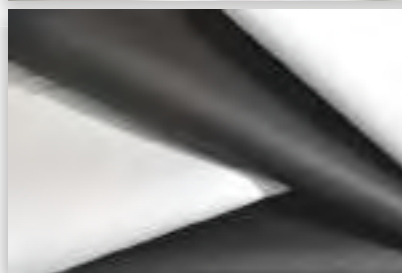
### PAPIER TISSUE

Papiers blancs et colorés réalisés en utilisant comme matière première du papier à recycler, de la cellulose vierge ou un mélange des deux, destinés à être transformés en papier pour l'hygiène comme essuie-tout, papier toilette, essuie-main, serviettes, mouchoirs, torchons et draps médicaux.



### PAPIER AIRLAID

Papier fabriqué à partir de cellulose « fluff » à fibres longues avec un processus de production qui ne nécessite pas l'utilisation d'eau pour créer les liens entre les fibres. Le papier ainsi obtenu est particulièrement résistant et absorbant et peut être réutilisé plusieurs fois. Les bobines de ouate grand format sont destinées à d'autres entreprises de transformation de papier pour la production de serviettes périodiques, de lingettes humides, d'emballages spéciaux, de serviettes, de nappes, d'essuie-tout et de torchons.



### PAPIER FRICTIONNÉ

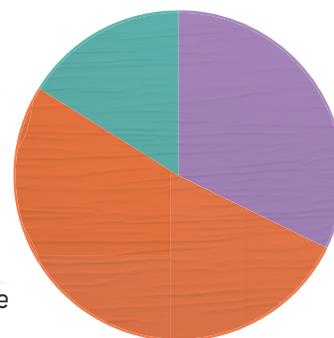
Papier réalisé en utilisant comme matière première du papier à recycler, de la cellulose vierge ou un mélange des deux, destiné aux autres industries de transformation du papier, productrices de sachets, papier cadeau, papiers accouplés à polyéthylène ou aluminium, nappes et autres emballages.

RÉPARTITION EN % DES VENTES (À VALEUR) BtoB PAR TYPOLOGIE DE PAPIER

16 %  
Papier Airlaid

52 %  
Papier Tissue

32 %  
Papier frictionné



# 1.11 Certifications

La qualité de nos produits est confirmée par d'importantes certifications. (schéma mis à jour au 31 décembre 2024).

GRI 2-24

## ECOLABEL

Il s'agit du label de qualité écologique délivré par l'Union Européenne qui distingue les produits et services à faible impact environnemental pendant tout le cycle de vie.



## BEST PERFORMANCE

Lucart a été la première entreprise à obtenir la certification Écolabel en Italie en 1998 et en Hongrie en 2020.

## PEFC E FSC®

Lucart S.p.A. est l'une des premières usines de papier italiennes à avoir obtenu les certifications PEFC et FSC® (INT-CW-001076, INT-COC-001076), qui garantissent l'origine des matières premières auprès de fournisseurs qui adoptent des systèmes de gestion durable des forêts durable et avec une chaîne de traçabilité agréée.

**PEFC**  
(Programme for the Endorsement of Forest Certification)



**FSC®**  
(Forest Stewardship Council®)



## ISO

Les usines italiennes du Groupe ont été parmi les premières en Europe à obtenir, pour le secteur spécifique des produits en papier tissé et frictionné, la certification des systèmes de gestion de la qualité ISO 9001 et la certification environnementale ISO 14001.

La norme **ISO 9001** est une norme internationale à caractère volontaire qui définit la façon doit être développé un Système de Gestion Qualité efficace.

La norme **ISO 14001** est une norme internationale à caractère volontaire qui définit la façon doit être développé un Système de Gestion de l'environnement efficace.

La norme **ISO 50001** est une norme internationale à caractère volontaire qui définit la façon doit être développé un Système de Gestion de l'environnement efficace.

La norme **ISO 22716** est une norme internationale à caractère volontaire qui définit les directives pour la production, le contrôle, la conservation et l'expédition de produits cosmétiques avec la finalité de garantir au consommateur des standards élevés en termes d'hygiène, de santé et de sécurité.

La certification **ISO 45001** est une norme de caractère volontaire qui définit la manière de développer efficacement un Système de gestion de la sécurité et de la santé des travailleurs.

Toutes les usines italiennes du Groupe sont certifiées ISO 45001:2018 à travers une certification multisite.

## EMAS (Eco-Management and Audit Scheme)

Les usines de production de Borgo a Mozzano et Castelnuovo di Garfagnana ont été parmi les premières usines européennes intégrées de production de papier tissé (fabrication du papier et transformation sur le même site) à avoir obtenu l'enregistrement environnemental EMAS, le système communautaire de management environnemental et d'audit destiné aux organisations souhaitant s'engager dans l'évaluation et l'amélioration de leur efficacité environnementale.



## DER BLAUE ENGEL

La certification écologique-environnementale du produit allemand attribuée à l'usine française de Laval-sur-Vologne et à l'usine italienne de Borgo a Mozzano.



## OK COMPOST

Le label « Ok Compost Industria » atteste que le produit est compostable dans les installations de compostage industriel.



## IFS HPC (International Featured Standard Household and Personal Care)

Le standard IFS HPC est un schéma international de certification ayant pour but de garantir, à travers des audits de certification d'organismes tiers, le respect de normes spécifiques de sécurité et qualité des produits pour l'hygiène personnelle et domestique de la marque du distributeur.

## CRADLE TO CRADLE™

La certification qui reconnaît au niveau mondial les produits les plus sûrs et durables réalisés pour l'économie circulaire.



## ReMade IN ITALY®

La certification qui atteste de la teneur en matériau ou sous-produit recyclé dans un produit ou matériau. Certification présente au centre logistique d'Altopascio.



## CHSA

Programme d'accréditation pour les entreprises qui fabriquent des produits de nettoyage et d'hygiène au Royaume-Uni.



	Porcari	Borgo a Mozzano (Diecimo)	Torre di Mosto	Castelnuovo di Garfagnana	Avigliano	Laval-sur-Vologne	Njergesújfalu	Artziniega	Aranguren <sup>4</sup>	Blackmore Park
ISO 9001	☆	☆	☆	☆	☆	☆	☆	☆	☆	☆
ISO 14001	☆	☆		☆	☆	☆	☆	☆	☆	☆
EMAS		☆		☆						
ISO 50001	☆	☆		☆		☆		☆	☆	
ISO 45001	☆	☆	☆	☆	☆	☆	☆	☆	☆	☆
ISO 22716								☆		
CHSA										☆
EU Ecolabel	☆	☆	☆	☆		☆	☆	☆	☆	
Der Blaue Engel		☆				☆		☆		
PEFC	☆	☆	☆	☆	☆	☆	☆	☆	☆	
FSC®	☆	☆	☆	☆	☆	☆	☆	☆	☆	
IFS HPC		☆		☆	☆					
OK Compost			☆		☆					
Cradle to Cradle™						☆				

<sup>4</sup> Le tableau présente l'ensemble des certifications au niveau des systèmes et des produits pour 2024 pour les sites de production de Lucart.

# 1.12

# Circularité et durabilité comme leviers commerciaux stratégiques

GRI 2-24  
301-2  
306-2

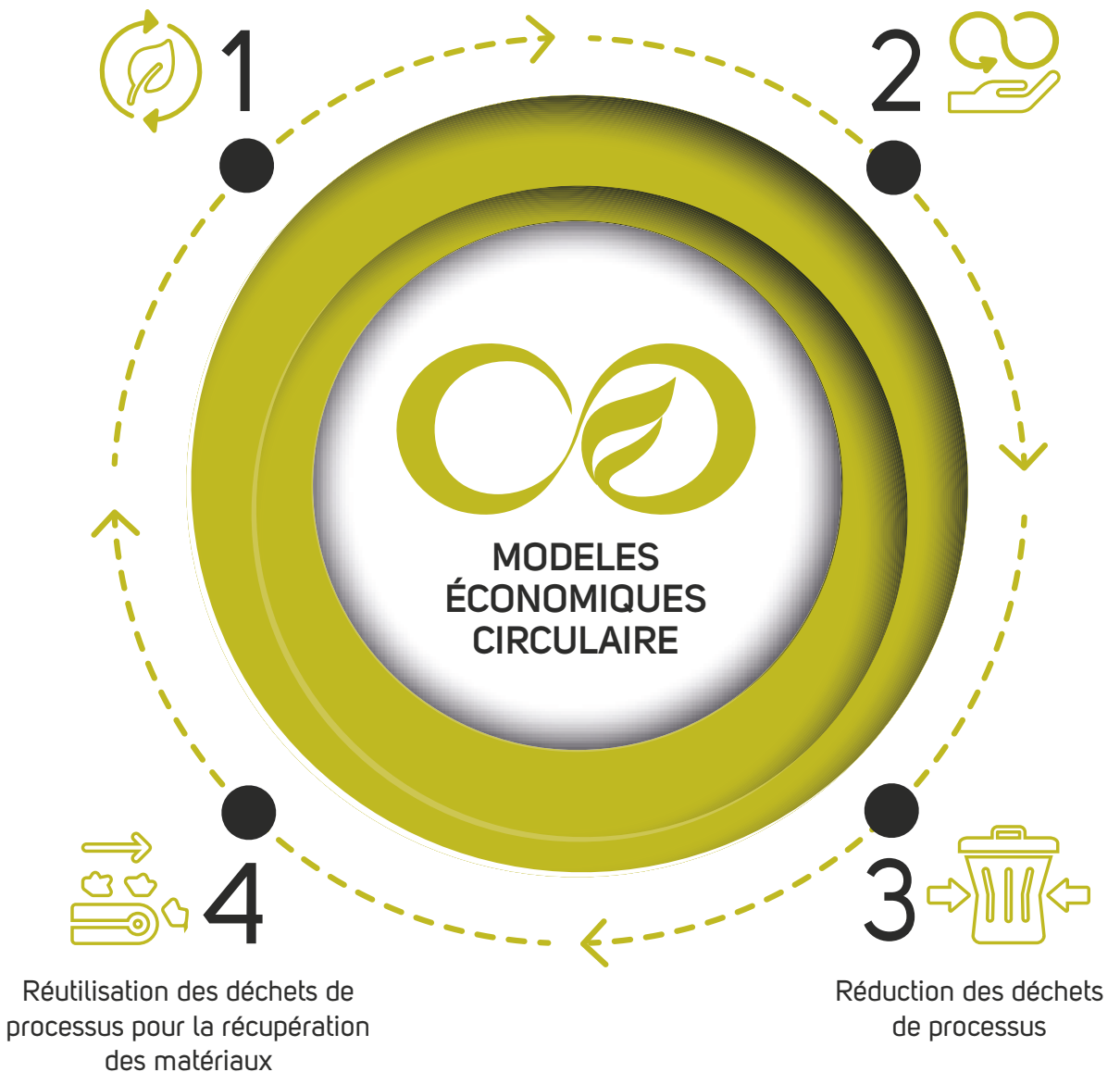
Lucart est fermement déterminée à accélérer la transition d'une économie de type linéaire vers une économie de type circulaire.

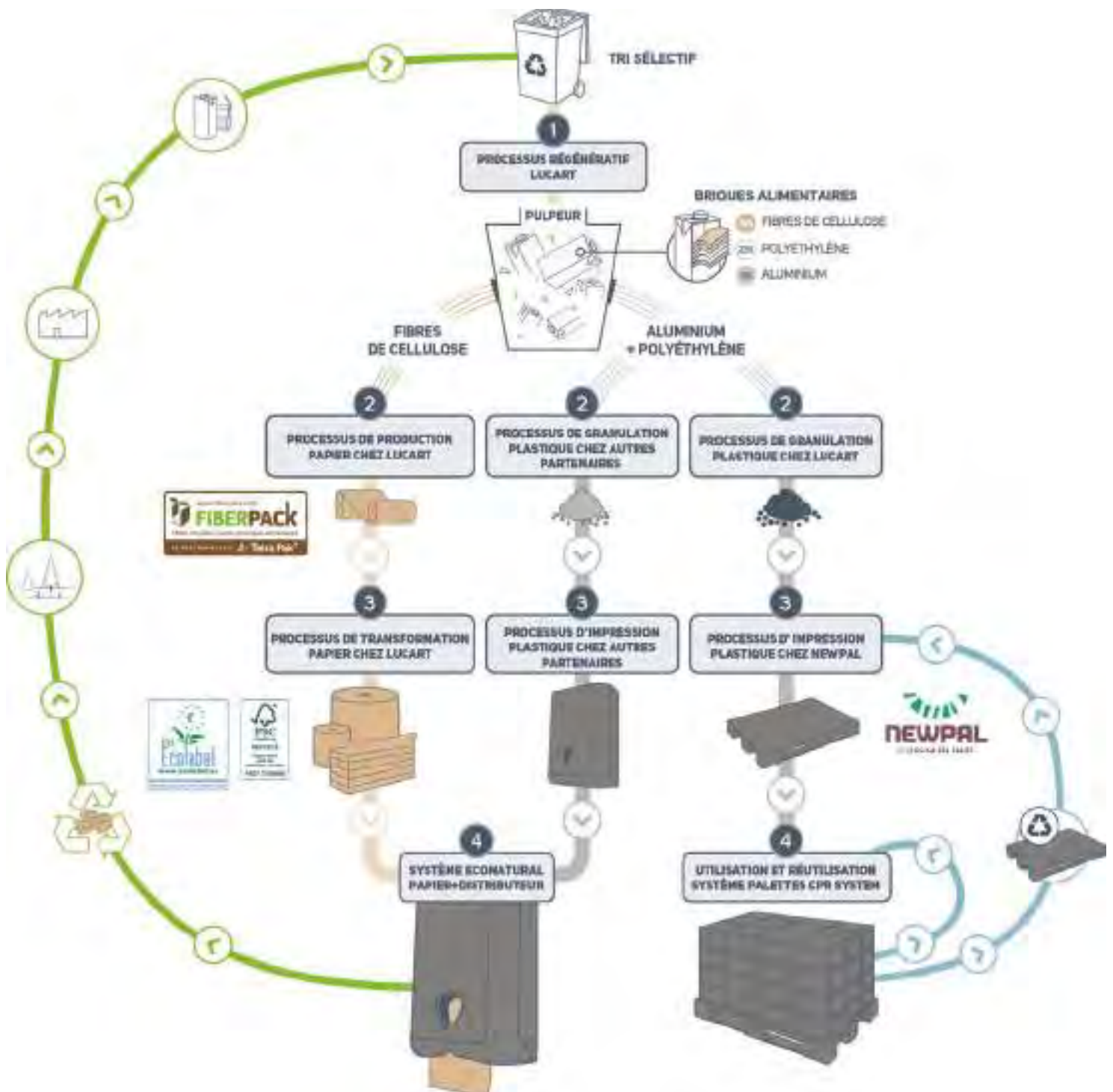
La stratégie de Lucart place la circularité des modèles économiques au centre de son action et privilégie notamment :



Recherche de matières premières alternatives capables de réduire l'exploitation des ressources naturelles

Analyse, conception et mise en œuvre de modèles économiques circulaire





## > Le Projet EcoNatural

En 2010, le département de recherche et développement de Lucart pour l'utilisation de fibres alternatives à la cellulose vierge, a lancé un projet ambitieux visant à récupérer tous les matériaux contenus dans les briques alimentaires de type Tetra Pak®. Ce type d'emballage est largement utilisé, en effet, dans le secteur alimentaire tant pour ses caractéristiques de protection et de conservation des aliments que pour sa teneur élevée en fibres de cellulose naturelles qui le rendent plus écologique par rapport aux autres matériaux d'emballage d'origine fossile.

En raison de sa composition mixte comprenant des fibres de cellulose (74 %), d'aluminium (4 %) et de polyéthylène (22 %), ce matériau n'a souvent pas été récupéré à la fin de sa vie, ou n'a été que partiellement récupéré.

## > Les phases du projet :



### LES NOUVELLES MATIÈRES PREMIÈRES RÉCUPÉRÉES

Dans la première phase du projet, Lucart a atteint l'objectif, à travers la modification et l'optimisation du processus de récupération traditionnel du papier à recycler en usine à papier, de créer deux nouvelles matières premières à utiliser dans des processus de récupération distincts.



Le label Fiberpack® identifie la matière première fibreuse obtenue à travers le processus de recyclage des briques alimentaires qui est utilisé pour produire les produits des marques Lucart Professional EcoNatural, Fato EcoNatural, Velo EcoNatural, et Grazie EcoNatural.



Le label Al.Pe.® identifie le matériau homogène constitué du composant polyéthylène et aluminium présent dans les briques alimentaires avec lesquels d'autres industries fabriquent des produits à destinations multiples : de la construction au mobilier urbain, à partir d'objets couramment utilisés tels que des stylos et règles, aux mâts d'amarrage et plates-formes flottantes à Venise, aux palettes pour le transport des marchandises aux distributeurs pour la distribution de serviettes et de papier toilette pour le secteur Away from Home.



### LE SYSTÈME PAPIER + DISTRIBUTEUR

La deuxième phase de développement du projet EcoNatural a vu la combinaison des deux nouvelles matières premières, précédemment obtenues, dans une proposition de valeur unique pour nos clients avec le système de papier Fiberpack® + Distributeur en Al.Pe.®



3

## SYMBIOSE INDUSTRIELLE

La troisième phase s'est concrétisée avec la naissance de Newpal S.p.A., la société en coentreprise avec CPR System, qui s'occupera d'imprimer des palettes recyclées de bonne qualité.

Dans l'usine de Borgo a Mozzano, une nouvelle installation a été aménagée, permettant d'obtenir du granulé plastique à partir du matériau homogène composé de polyéthylène et d'aluminium, provenant du processus de recyclage des briques alimentaires. Le granulé, appelé Granplast, devient la matière première pour Newpal S.p.A. qui, grâce à une installation conçue exprès pour utiliser du plastique non vierge, imprime des palettes en plastique recyclé. Le projet permettra donc de boucler le cercle de la récupération des briques alimentaires multicouche en apportant de grands avantages pour l'environnement et de nouvelles opportunités commerciales.

Les palettes réalisées par Newpal seront utilisées par CPR System, entreprise leader en Italie dans la production, la manutention et le recyclage des emballages en plastique à bords rabattables et des palettes. CPR System **récupère et réutilise les palettes** qui, en fin de vie et après de multiples utilisations, ne seront pas éliminées à la décharge mais réinsérées dans le processus industriel.

Cette collaboration entre Lucart et CPR System apporte de nouveaux avantages pour l'environnement et de nouvelles opportunités commerciales :

- > elle valorise les déchets issus de la production et crée de la valeur partagée ;
- > elle réalise un produit réutilisable dans le circuit géré par CPR System, qui en fin de vie sera effectivement recyclé pour la production de nouvelles palettes ;
- > elle propose au marché une palette de qualité en plastique recyclé à un prix très concurrentiel.



## > Circular Shield: un véritable modèle d'économie circulaire pour les institutions locales et nationales

Lucart établit des partenariats solides et stratégiques avec des parties prenantes privées et institutionnelles, stimulant la croissance de l'économie circulaire par le biais du cycle des briques alimentaires et du papier toilette – MMC® au niveau municipal et/ou MC360 pilote au niveau national. Le modèle promeut une circularité collaborative, traçable et efficace, déjà opérationnelle en Slovénie, en Slovaquie et en France. Suite au succès du projet pilote MMC testé dans la ville de Novo Mesto en Slovénie, la société Circular Shield d.o.o. a été créée pour reproduire et gérer ces programmes vertueux d'économie circulaire.



Le cycle des matériaux va au-delà des déchets de préconsommation et de l'économie traditionnelle du recyclage, garantissant des flux circulaires de briques alimentaires usagées qui sont systématiques et contrôlés par les communautés et les entreprises locales. Les habitants et les entreprises collectent les briques alimentaires usagées (UBC) dans le cadre de leurs systèmes de collecte classiques. Les entreprises qui produisent des déchets les séparent et les envoient à Lucart, où ils sont transformés en nouveaux produits Lucart Professional EcoNatural. Grâce à un réseau de distributeurs circulaires, ces produits retournent à la communauté – bureaux, écoles et autres institutions – ou aux entreprises de ce modèle. Dans le cadre de ce modèle, les communautés locales et les entreprises renforcent intentionnellement la circularité de leurs flux UBC, qui ne quittent pas les communautés en tant que déchets, mais en tant que ressources et reviennent sous la forme d'un produit utile : EcoNatural. Le modèle garantit la traçabilité et la responsabilité, et mesure les impacts positifs tels que l'économie de CO<sub>2</sub>e, la conservation des arbres ainsi que d'autres bienfaits environnementaux.



Le modèle est pleinement conforme à la législation nationale et n’interfère pas avec les systèmes nationaux de gestion des déchets existants, tout en renforçant la culture circulaire parmi les utilisateurs. Une véritable circularité émerge lorsque les parties concernées contrôlent les flux de matériaux et assurent une collaboration à chaque étape. En Slovénie, MMC® couvre 22 % de la population nationale, fournissant un modèle évolutif de circularité urbaine. Le succès de l’exportation en Slovaquie a permis d’étendre le modèle à 5 % de la population et de poursuivre l’expansion en Europe. À partir de 2025, les parties prenantes slovènes franchiront une étape importante : toutes les livraisons d’EcoNatural par l’intermédiaire d’un distributeur participant (Valtex) passeront officiellement à un modèle circulaire à l’échelle nationale (projet pilote SK360). Ce changement marque une évolution stratégique vers l’économie circulaire, au-delà de l’amélioration de l’efficacité du recyclage.

MMC® et MC360 répondent aux besoins organisationnels des flux de déchets urbains, établissant une nouvelle référence en matière de circularité entre les parties prenantes avec un impact mesurable.

## > Résultats globaux du projet Econatural

Au cours de la période 2013 – 2024 Lucart, compte tenu des tonnes de papier Fiberpack® produites, a contribué à :



RÉCUPÉRER plus de  
**12,5 milliards**  
 de briques alimentaires<sup>5</sup>

=



UNE DISTANCE égale à  
**72 fois**  
 le tour de la terre<sup>6</sup>

<sup>5</sup> Considérant des briques alimentaires de 1L

<sup>6</sup> Considérant des briques alimentaires mises bout à bout

## > EcoNatural atteint la neutralité climatique

L'année 2023 a marqué une étape importante dans le parcours de durabilité d'EcoNatural, avec la réalisation de la neutralité climatique des produits, en respectant les directives définies par la norme PAS2060, pour tous les papiers toilette et les serviettes EcoNatural Lucart Professional et Velo, produits dans les usines de Laval-sur-Vologne et de Borgo a Mozzano, et pour tous les papiers toilette Grazie EcoNatural produits dans l'usine italienne<sup>7</sup>. Toutes les émissions de gaz à effet de serre générées pendant le cycle de vie du produit au cours d'une période donnée sont réduites et compensées jusqu'à ce qu'elles soient totalement nulles.

Au cours de l'année 2024, le voyage s'est poursuivi avec les papiers toilette et les serviettes produites dans les usines d'Aranguren, d'Artziniega et de Nyergesújfalu.

En accord avec la norme PAS2060, le processus se déploie en 3 phases :

1

### Mesure

Dans cette première phase, l'empreinte carbone du produit, les émissions de CO<sub>2</sub>e de l'ensemble du cycle de vie du produit sont mesurées. La collaboration avec Carbonsink, société spécialisée en stratégie climatique, a été essentielle.

2

### Réduction

Cette phase consiste à étudier la réduction des émissions de CO<sub>2</sub>e par l'optimisation des processus de production, l'utilisation de matières premières durables et le passage à des sources d'énergie alternatives.

3

### Compensation

Enfin, les émissions de CO<sub>2</sub>e sont calculées et compensées par le soutien de projets spécifiques d'action climatique ayant un impact positif sur l'environnement, la société et l'économie.

L'entreprise a décidé de soutenir des projets en Ouganda, au Malawi et au Cambodge pour favoriser l'accès des familles et des communautés locales à de l'eau potable, propre et sûre, en promouvant des technologies de purification de l'eau à faible impact environnemental<sup>8</sup>.



<sup>7</sup> Le calcul de l'empreinte carbone au niveau du produit a été effectué conformément à la norme ISO 14067 et à la norme PCR 2011:05 sur les produits tissulaires (version 3.0.1).

<sup>8</sup> La compensation comprend toutes les émissions résiduelles de gaz à effet de serre à tous les stades du cycle de vie du produit (y compris la distribution et les traitements en fin de vie). Pour compenser les émissions résiduelles totales, Lucart achète des crédits carbone certifiés (projets du registre CDM avec PoA 5962 – CPA 8/22, du registre Gold Standard avec GS ID 6749 et 7436 sous PoA GS ID 5658, de GS CER et VER avec ID 4296 ; <https://cdm.unfccc.int/Registry/index.html> et <https://registry.goldstandard.org/projects>).

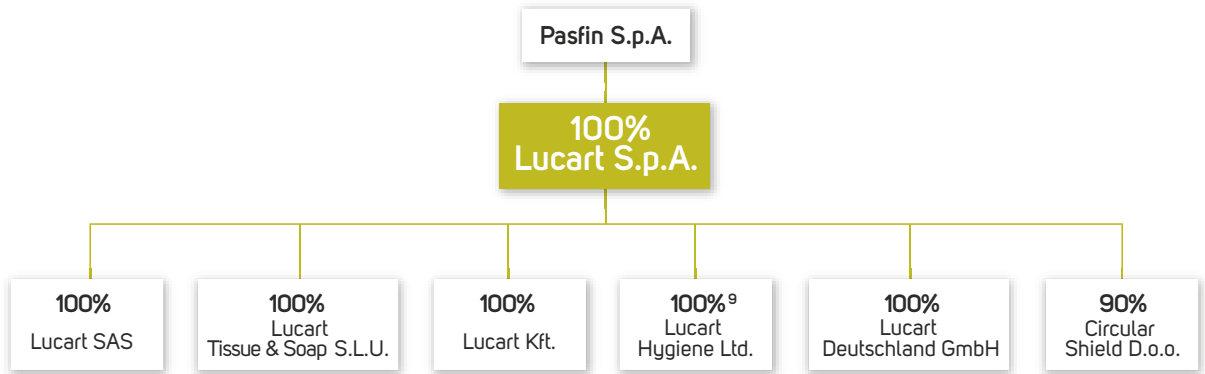
# 1.13

## Organisation

GRI 2-1  
2-9  
2-10  
2-11  
2-12  
2-13  
2-14  
2-17  
405-1

### > Composition sociétaire du Groupe et rapports de participation

au 31 décembre 2024



### CONSEIL D'ADMINISTRATION au 31 décembre 2024

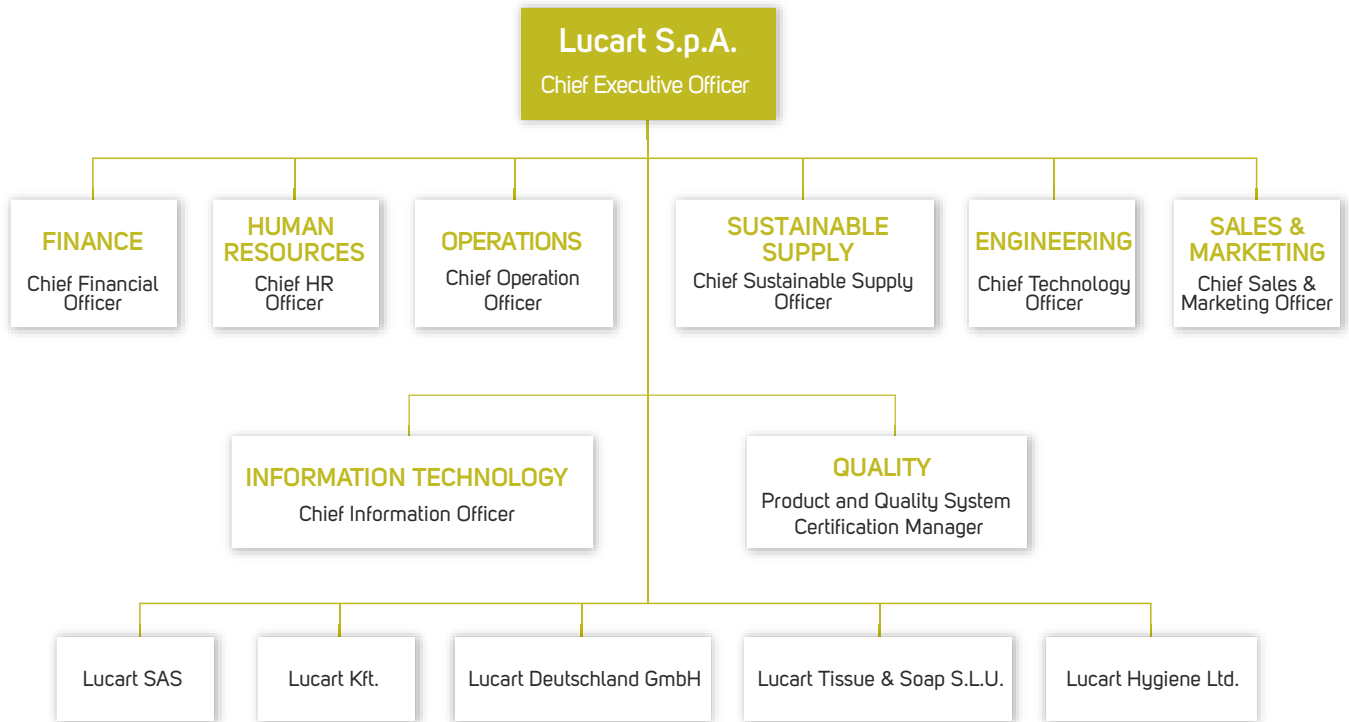
Le **conseil d'administration** de Lucart S.p.A., la société d'exploitation à la tête du Groupe Lucart basé à Porcari (Lucques – Italie), est nommé par l'Assemblée des Membres et est composé de 9 membres<sup>10</sup> qui ont les compétences nécessaires pour une gestion responsable de l'Entreprise conformément au plan stratégique qu'ils ont eux-mêmes rédigé et approuvé par l'Assemblée des Membres. Les conseillers non exécutifs ont les caractéristiques requises d'indépendance prévues par l'art. 148 alinéa 3 du D.L. italien. 58/1998.

> <b>Massimo Pasquini</b> (Président du conseil d'administration)	68 ans	Exécutif
> <b>Francesco Pasquini</b> (PDG)	45 ans	Exécutif
> <b>Lorenzo Pasquini</b> (Conseiller)	52 ans	Exécutif
> <b>Alessandro Pasquini</b> (Conseiller)	48 ans	Exécutif
> <b>Tommaso De Luca</b> (Conseiller)	50 ans	Exécutif
> <b>Cristina Ferrari</b> (Conseiller)	44 ans	Non exécutif
> <b>GianErnesto Bernardi</b> (Conseiller)	43 ans	Non exécutif
> <b>Federico Lovadina</b> (Conseiller)	45 ans	Non exécutif
> <b>Massimo Innocenti</b> (Conseiller)	62 ans	Non exécutif

Le Conseil d'administration de Lucart S.p.A. est complété par un **Collège des commissaires aux comptes** composé de trois professionnels.

<sup>9</sup> En 2022, Lucart S.p.A. a vendu une participation minoritaire (37 %) de Lucart Hygiene Ltd. à SIMEST S.p.A., l'Agence gouvernementale italienne qui soutient l'internationalisation des entreprises italiennes. L'apport de SIMEST S.p.A. se concrétise par l'achat à terme d'une participation minoritaire. SIMEST spa agit en tant qu'actionnaire « silencieux » et concernant les états financiers de Lucart S.p.A. la participation de SIMEST est comptabilisée comme « autre dette » et non comme une cession de « capital ».

<sup>10</sup> Le Conseil d'administration de Lucart S.p.A. est composé de 8 hommes et 1 femme : 66 % ont entre 30 et 50 ans et 34 % ont plus de 50 ans. Les membres du Conseil d'administration, élus par l'assemblée générale, sauf décision contraire, ont un mandat de trois exercices et leur mandat expire à la date de l'assemblée générale appelée à approuver les états financiers du dernier exercice de leur mandat. Les administrateurs peuvent être réélus.



## &gt; Comités

Afin de gérer au mieux les activités d'exploitation de Lucart S.p.A. et la mise en œuvre des orientations stratégiques de l'entreprise, les comités suivants ont été mis en place :

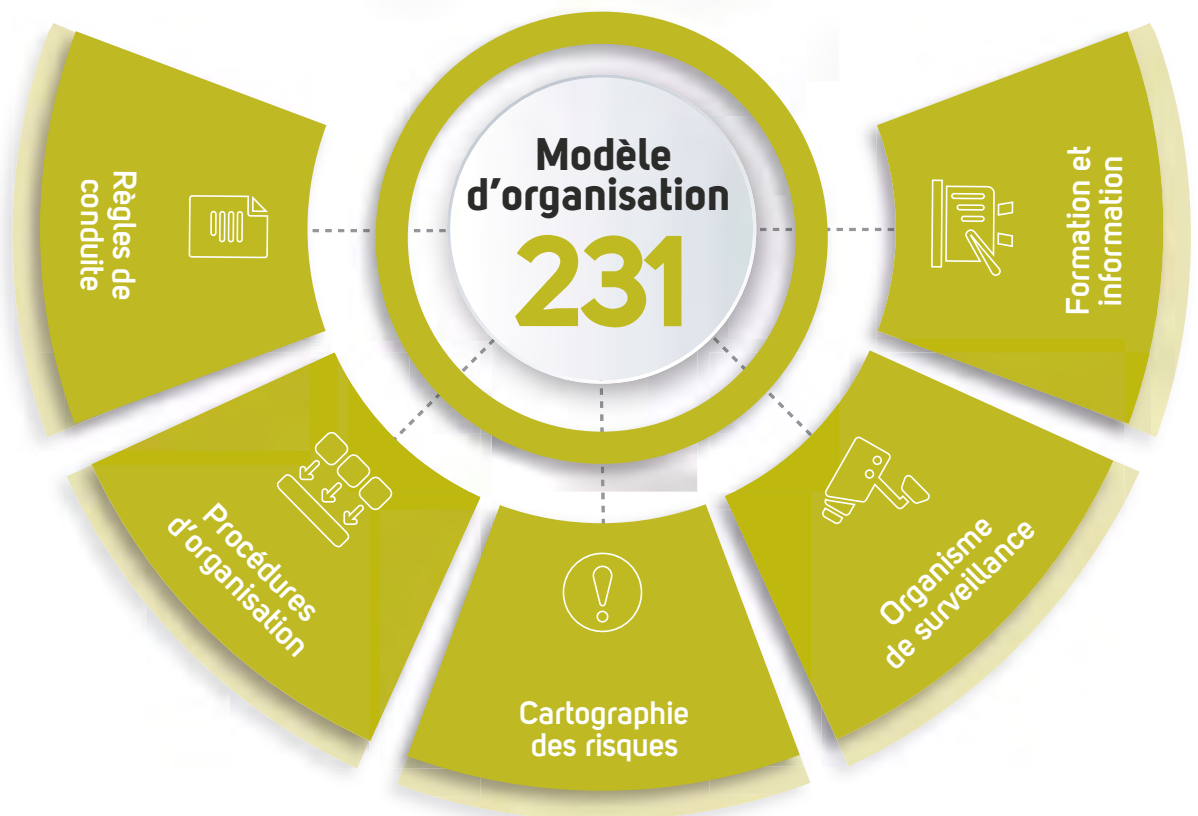
<b>COMITÉ STRATÉGIQUE</b>	Se compose du Directeur général, des conseillers exécutifs du Conseil d'administration, du Directeur administratif et financier et du Directeur des opérations. Il vérifie l'avancement des projets les plus significatifs et stratégiques du Groupe et met en œuvre les mesures discutées et approuvées par le Conseil d'administration.
<b>COMITÉ ESG (ENVIRONMENTAL, SOCIAL, GOVERNANCE)</b>	Il est présidé par l'Administrateur Délégué et a pour mission de soutenir les processus commerciaux liés au Développement Durable et à l'économie circulaire, et de les aligner sur les objectifs stratégiques du Groupe.
<b>COMITÉ DE DIRECTION</b>	Il se réunit toutes les deux semaines et a pour mission de coordonner les activités d'exploitation de Lucart pour une efficacité maximale.
<b>COMITÉS ENVIRONNEMENT ET SÉCURITÉ</b>	Ils ont pour mission d'assurer la mise en œuvre des exigences environnementales et de sécurité dans toutes les usines et les environnements de travail du Groupe.
<b>COMITÉ POUR L'INNOVATION ET LES FACILITÉS DE FINANCEMENT (CIFA)</b>	Il fournit une « interface » entre le département Subventions et des Prestations, les départements techniques spécifiques et la direction stratégique de l'entreprise.
<b>COMITÉ DES RISQUES FINANCIERS</b>	Il définit les lignes directrices de couverture et la stratégie de gestion des risques financiers du Groupe (taux d'intérêt, devises, matières premières, crédit).
<b>COMITÉ DE GESTION ET DÉVELOPPEMENT CIRCULAIRE</b>	Il supervise la gestion des déchets de processus afin d'identifier et de développer les meilleures pratiques visant à la valorisation circulaire des déchets et des ressources tout au long de la chaîne de production.

# Modèle d'organisation

GRI 2-15  
2-16

Le Modèle d'organisation, de gestion et de contrôle, introduit afin d'encadrer la responsabilité de la société conformément au décret législatif italien 231/2001, a été approuvé dans sa première version le 26 juin 2012 et a été globalement révisé et mis à jour le 18 mars 2022. Au cours de l'exercice 2023, il a été complété pour intégrer la nouvelle législation sur le signalement des fraudes et a ensuite été constamment mis à jour en fonction des changements organisationnels et des interventions réglementaires.

Le modèle vise à prévenir la possibilité de commettre des infractions pertinentes conformément au décret – y compris celles relatives aux conflits d'intérêts – et, par conséquent, à réduire la responsabilité administrative de la société. Le Modèle adopté, à partir d'une analyse précise des activités de l'entreprise avec pour but d'identifier les activités potentiellement à risque, est un ensemble de principes généraux, règles de conduite, instruments de contrôle et procédures organisationnelles, activité de formation, d'information et système disciplinaire visant à assurer, dans la mesure du possible, la prévention de la commission de délits.



## > Organisme de surveillance

Le Conseil d'Administration a nommé un Organisme de surveillance (OdS), qui a été chargé de superviser le bon fonctionnement du Modèle d'organisation et de gestion et contrôle et de l'actualiser.

Le président de l'Organisme de surveillance et les autres membres sont choisis pour leurs compétences en matière de responsabilité administrative des organismes, des processus d'entreprise, de la gouvernance d'entreprise et en matière d'environnement et de sécurité. L'OdS, pour gérer de manière autonome les activités, est doté de son propre budget, prévoit un plan d'activité et d'audit, et consulte régulièrement le Conseil d'administration de Lucart S.p.A. De plus, l'OdS échange régulièrement des informations avec le Collège des commissaires aux comptes et avec la société d'audit.

Il participe notamment aux réunions du Comité de crise, du Comité de sécurité et du Comité dédié à l'environnement.

# 1.15

## Code d'éthique

GRI 2-23  
2-24

*Les valeurs fondatrices de Lucart deviennent des règles de conduite à travers l'application et le respect du Code d'éthique. Un guide de principes, de normes et de règles pour les administrateurs, commissaires aux comptes, organes de contrôle, dirigeants, salariés, collaborateurs et tous ceux qui entretiennent des relations de toute nature avec les sociétés du Groupe.*



La dernière révision du Code d'éthique, conforme aux meilleures pratiques internationales, qui définit les principes fondateurs et les valeurs de l'éthique d'entreprise, les règles de conduite et les normes d'application, a été approuvée en août 2023.

Le Code est remis à tous les salariés et collaborateurs de l'entreprise afin qu'ils en comprennent le contenu et les valeurs. Le Code d'éthique conditionne les comportements de tous les collaborateurs du Groupe (administrateurs, commissaires aux comptes, salariés et ceux qui agissent au nom de Lucart en vertu de mandats ou de procurations spécifiques) ; il est également diffusé auprès de tous ceux qui, pour quelque raison que ce soit, ont des relations commerciales avec la société (clients, fournisseurs, consultants, etc.) dès la phase de négociation.

Le Code d'éthique fait partie intégrante du « Modèle d'organisation, de gestion et de contrôle », introduit afin d'encadrer la responsabilité de la société conformément au décret législatif italien 231/2001. Il s'agit également d'un outil essentiel pour contrer les risques éventuels d'abus des droits fondamentaux de l'homme et toutes les formes de corruption active et passive. L'éthique dans l'activité entrepreneuriale est un élément d'une importance fondamentale pour le succès et la crédibilité d'une entreprise. C'est le facteur qui identifie et renforce les valeurs de l'Entreprise, pour en faire les fondements et le moteur d'un développement socio-économique compétitif dans le temps. À la base du Code d'éthique se trouvent les principes qui depuis toujours soutiennent et guident notre entreprise : équité, bonne foi, transparence, loyauté et fidélité.



**BEST  
PERFORMANCE**

**Notation sur la légalité**



Lucart a été l'une des premières entreprises italiennes à demander et à obtenir la **Notation sur la légalité** délivrée par l'Autorité de la concurrence et du marché (Autorità Garante della Concorrenza e del Mercato ou AGCM) aux entreprises qui opèrent selon certains principes de légalité et d'éthique. La note attribuée lors de la phase de renouvellement du 17/12/2024 était de **3 étoiles sur un maximum de 3**.



## > Signalements

- > Tous les Destinataires du Code d'éthique peuvent signaler par écrit, via des canaux d'information protégés, toute violation ou suspicion de violation du Code d'éthique ; les signalements peuvent également être anonymes et, dans tous les cas, chacun d'eux sera évalué par les organes compétents qui, garantissant la confidentialité de la personne qui émet le signalement, jugeront de l'opportunité d'engager une procédure d'enquête en tenant compte des circonstances concrètes. La confidentialité est garantie, ainsi que la protection de la personne faisant le signalement, contre des représailles ou des actes discriminatoires, sans préjudice des obligations légales. À cet effet, le Groupe a mis à disposition un canal de signalement alternatif (Digital PA) capable de garantir, par des moyens informatiques, la confidentialité de l'identité de la personne faisant le signalement, disponible à l'adresse suivante : <https://Lucartgroup.segnalazioni.net>
- > Au cours de l'année 2024, l'Organisme de surveillance a reçu deux signalements. Après un examen plus approfondi, il a considéré que ces signalements étaient « hors sujet ».

## > Relations avec l'Administration publique

Dans ses relations avec l'Administration publique Lucart accorde une attention particulière au plein respect des normes nationales et supranationales. Elle s'engage également à respecter toutes les procédures de type bureaucratique relatives à tout acte, comportement, accord ou procédure de négociation ou d'assignation, afin que chaque action de Lucart vise un maximum de transparence, d'équité et de légalité. En février 2022 a été approuvée par le Conseil d'administration une politique anticorruption spéciale.

Pendant les négociations commerciales existantes ou à venir, ou dans les relations commerciales avec l'Administration publique, des comportements tels à ne pas influencer illégalement la décision de la contrepartie doivent être maintenus, conformément aux descriptions des procédures d'entreprise.

La gestion des négociations, les engagements pris et l'exécution de rapports de toute nature avec l'Administration publique, sont réservés exclusivement à des sujets internes, munis des mandats appropriés. Les pratiques et les comportements collusoires de toute nature ou forme, les pratiques de corruption active ou passive ne sont pas autorisés.

Il est interdit d'examiner ou de proposer des opportunités d'emploi et/ou commerciales susceptibles d'avantager des employés de l'Administration publique à titre personnel ou indirect, ou de solliciter ou d'obtenir des informations confidentielles susceptibles de compromettre l'intégrité ou la réputation des deux parties. Pendant l'exécution des relations commerciales, les dispositions du contrat doivent être respectées, en évitant les substitutions non autorisées et en fournissant des mécanismes de contrôle et de sauvegarde adéquats, en utilisant uniquement la collaboration de personnes compétentes et adéquates.

Si la Société fait appel à un consultant ou à un tiers pour se faire représenter dans les relations avec l'Administration publique, les mêmes directives applicables aux salariés de l'organisme s'appliquent à ces sujets et à leur personnel.

En cas de contrôle par les Autorités de Surveillance, Lucart garantit une collaboration et une assistance maximale, accompagnant les autorités lors des procédures d'inspection et s'engageant à apporter une réponse rapide et une exécution aux demandes formulées.

# Gestion du Risque

*Pour la nature de ses activités, le Groupe Lucart est exposé à certains risques et incertitudes que le management gère à travers une activité constante d'analyse. Cette analyse est vouée à l'identification et au classement des risques et à la prédisposition d'éventuels outils pour les réduire, tout en restant aligné à la politique de l'entreprise caractérisée par la précaution optimale.*



Il est à noter que les informations contenues dans cette section sont incluses dans le rapport de gestion des états financiers consolidés du Groupe. Celles-ci ne sont pas requises par les GRI Standards et ne sont donc pas soumises à une assurance limitée.

Pour une meilleure clarté d'exposition, nous avons regroupé les risques et les incertitudes en deux macro-catégories :

- > les risques et incertitudes liés aux activités commerciales, à l'organisation et au contexte;
- > les risques financiers.

## Risques et incertitudes liés aux activités commerciales, à l'organisation et au contexte

### > Risques liés à l'évolution de l'économie globale

#### RISQUES

*(Description du risque)*

Comme pour toutes les entreprises qui opèrent dans notre secteur, certains facteurs de coûts ne peuvent être que partiellement maîtrisés car ils découlent des tendances macroéconomiques internationales.

Le marché de référence du Groupe dépend indirectement des disponibilités économiques et de la disposition des consommateurs à dépenser, ainsi que de l'évolution générale de l'économie. Des événements d'instabilité politique et/ou une récession économique sur un marché géographique significatif pour les ventes du Groupe pourraient avoir des répercussions négatives sur notre situation économique, financière et patrimoniale.

#### ACTIONS

*(Action mise en place pour réduire le risque)*

La diversification des marchés géographiques, l'élargissement du portefeuille de clients et de l'offre de produits, les politiques de fidélisation et de service constituent des actions concrètes pour réduire le risque décrit. Concernant l'impact possible des tendances économiques mondiales sur les prix d'achat de nos principaux facteurs de production, veuillez vous reporter au paragraphe relatif au Risques liés aux prix.

## > Risques concurrentiels

### RISQUES

*(Description du risque)*

Le Groupe, comme toute autre entreprise qui opère dans ce secteur, est soumis aux actions d'autres producteurs qui pourraient causer une contraction de sa part de marché.

Le risque en objet est lié à la possibilité que des concurrents puissent mettre sur le marché de nouveaux produits concurrentiels par rapport à ceux du Groupe.

### ACTIONS

*(Action mise en place pour réduire le risque)*

En plus de surveiller constamment le marché dans le but d'identifier à temps l'entrée de nouveaux produits concurrents, le Groupe gère le risque en suivant une politique d'innovation constante de ses produits et processus, ainsi qu'une politique d'élargissement de son portefeuille de produits.

Par ailleurs, il convient de ne pas sous-estimer que le savoir-faire en matière de traitement des fibres de cellulose récupérées et de production de papier recyclé de haute qualité, acquis au cours de plus de 70 ans d'histoire, représente un autre avantage concurrentiel important par rapport à de nombreux concurrents.

## > Risques liés au contexte géopolitique

### RISQUES

*(Description du risque)*

Sur un marché globalisé comme celui sur lequel nous opérons, on ne peut pas exclure a priori que les événements causés par la politique étrangère d'un pays influencent de manière imprévisible les dynamiques internes et l'économie d'un autre pays ou d'une autre région.

Comme l'a récemment démontré le conflit entre Russie et Ukraine et la situation dans la Bande de Gaza, ce risque peut s'étendre de manière significative également aux coûts énergétiques et/ou aux coûts et aux trafics intercontinentaux par voie maritime.

### ACTIONS

*(Action mise en place pour réduire le risque)*

La différenciation géographique des fournisseurs de matières premières et auxiliaires, mais aussi l'agrandissement de nos débouchés au niveau européen, font partie des actions mises en œuvre pour réduire le risque en objet dans toutes les sociétés du Groupe.

Concernant les coûts énergétiques, veuillez vous référer au paragraphe sur les Risques liés au changement climatique. Il convient également de rappeler que toute interruption de l'approvisionnement en gaz ou en électricité entraînerait inévitablement un arrêt des usines de production concernées.

Il convient toutefois de noter que les sociétés du Groupe ne sont pas exposées dans les zones touchées par les conflits en cours et que la majorité des matières premières et auxiliaires consommées ne transitent pas par le canal de Suez.

## > Risques liés au changement climatique

### RISQUES

*(Description du risque)*

En premier lieu, le changement climatique pourrait engendrer des dommages sur nos usines de production à cause de phénomènes météorologiques exceptionnels. Il est également très probable que la lutte contre les changements climatiques comporte une augmentation des coûts énergétiques.

### ACTIONS

*(Action mise en place pour réduire le risque)*

Concernant les éventuels dommages à nos usines de production liés à des phénomènes météorologiques, les analyses et les études effectuées ont révélé des situations de risque particulier ou de dangerosité. En outre, la répartition de l'activité de production sur plusieurs usines dans des villes différentes représente une forme indirecte de garantie sur la possible continuité des affaires en cas de désastres environnementaux limités à des zones géographiques spécifiques.

Concernant l'impact sur les coûts de l'énergie, le Groupe, en plus de poursuivre une politique de décarbonisation et d'efficacité énergétique de ses usines de production, également à travers un recours toujours plus important aux sources renouvelables, effectue des couvertures spécifiques, là où c'est nécessaire, pour se protéger contre d'éventuelles augmentations des coûts de l'énergie.

Le Groupe s'est également doté depuis des années d'un Comité environnemental qui s'occupe notamment d'analyser la situation environnementale, climatique et hydrogéologique dans les zones géographiques où sont situées les usines de production.

Les dommages dus aux événements atmosphériques sont également couverts par une police d'assurance spécifique.

## > Risques liés à la législation et à la réglementation des secteurs d'activité de référence

### RISQUES

*(Description du risque)*

Les lois et réglementations nationales et européennes peuvent avoir un impact significatif sur divers domaines d'activité des sociétés du Groupe, tels que la sécurité, la protection de l'environnement, les aspects fiscaux et douaniers, le droit du travail, etc.

### ACTIONS

*(Action mise en place pour réduire le risque)*

Les Dirigeants du Groupe Lucart, également à travers le soutien du bureau juridique du Groupe, la participation des associations professionnelles et un dialogue continu avec des consultants et experts du secteur, s'occupent de l'analyse des risques liés aux obligations légales et réglementaires dans leur domaine de compétence.

L'entreprise Lucart S.p.A a adopté le modèle d'organisation, de gestion et de contrôle pour la prévention des infractions présumées conformément au décret législatif italien 231/2001 avec la création d'un Organisme de surveillance nommé.

En 2022, le modèle d'organisation a été revu et mis à jour selon les changements de l'organisation et les orientations juridiques et doctrinaux les plus récentes. Notamment, pour garantir le bon comportement de ses salariés dans tous les contextes, un code d'éthique et une politique anti-corruption du Groupe ont été définis et adoptés.

## > Risques liés aux litiges et passifs éventuels

### RISQUES

*(Description du risque)*

Tout éventuel litige avec des clients, fournisseurs, employés ou autres parties peut générer des passifs éventuels qui doivent être correctement estimés et évalués.

### ACTIONS

*(Action mise en place pour réduire le risque)*

Le Groupe, par le biais de son service juridique interne, mais aussi sur des questions spécifiques, également avec le support de professionnels externes, évalue tous les risques possibles liés aux contentieux légaux, définissant au cas par cas, les éventuels besoins de provisions pour risques.

## > Risques informatiques

### RISQUES

*(Description du risque)*

Ce thème a pris beaucoup d'importance ces dernières années, comme en témoignent les cas connus d'entreprises victimes de cyber-attaques qui ont eu des répercussions négatives sur la continuité des activités opérationnelles et de production, ou qui ont parfois entraîné la nécessité de verser des « rançons ».

### ACTIONS

*(Action mise en place pour réduire le risque)*

Le Groupe, par le biais de son département IT, a identifié les principales zones de risque et a mis en œuvre des outils de protection adéquats. Vu qu'il s'agit d'une question en constante évolution, le suivi des risques informatiques se fait de manière constante et continue.

Le Groupe a également signé un contrat d'assurance couvrant les éventuels dommages engendrés par des « attaques » informatiques, et de plus, en 2021 un service de surveillance 24h/24 et 7j/7 des attaques informatiques a été mis en place, avec la practice cybersecurity de 7layers (Groupe Fastweb).

## > Risques produits

### RISQUES

*(Description du risque)*

Bien que la plupart de nos produits présentent des risques limités liés à d'éventuels problèmes de qualité, de nocivité, de dangerosité d'utilisation ou de péremption, il est impossible d'exclure a priori le risque de retours ou de rappels, avec pour conséquence des atteintes à notre image ou, dans le pire des cas, des litiges en cas de risque pour le client.

### AZIONI

*(Action mise en place pour réduire le risque)*

Le Groupe a défini le champ d'application des systèmes de gestion, qualité, environnement et sécurité du produit, au sein duquel appliquer les processus de gestion des risques pour identifier et évaluer les risques correspondants. Sur la base des résultats de l'évaluation, la Direction évalue la nécessité de mettre en œuvre des mesures spécifiques de surveillance et/ou d'atténuation des risques.

# Risques financiers

## > Risque de marché

### RISQUES

*(Description du risque)*

Le risque de marché est le risque lié aux effets imprévus sur la valeur de marché d'actif et passif engendrés par des variations adverses des prix du marché.

Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de prix, le risque de taux de change et le risque de taux d'intérêt.

### ACTIONS

*(Action mise en place pour réduire le risque)*

Afin de minimiser l'impact des risques financiers de marché sur les résultats économiques et financiers, le Groupe suit régulièrement l'exposition aux risques et utilise des instruments de couverture (*hedging*), principalement des dérivés.

Les risques financiers de marché sont supervisés par un comité, afin de garantir que l'exposition globale aux risques n'excède pas les fonds propres et la capacité économique du Groupe, pour assurer des performances durables sur le long terme.

Le Groupe a mis en place une procédure pour la gestion et le suivi des risques financiers de marché définissant également les rôles et responsabilités au sein de l'organisation et les activités de couverture autorisées.

Les risques financiers et les instruments de couverture sont gérés et suivis de manière centralisée par le département chargé de la Trésorerie du Groupe.

## > Risque lié aux prix (ou risque de commodity)

### RISQUES

*(Description du risque)*

Les matières premières que nous utilisons sont les fibres de cellulose vierge et recyclée (vieux papiers), dont le prix de marché est déterminé par l'évolution de la demande et de l'offre au niveau mondial.

### ACTIONS

*(Action mise en place pour réduire le risque)*

Notre politique d'approvisionnement prévoit une sélection et une différenciation attentive des fournisseurs et la recherche continue de matières premières et de sources alternatives et se base sur des rapports de fourniture consolidés avec les principaux fournisseurs.

En outre, même si avec une réactivité et un timing différents entre nos trois aires d'activités, il existe une corrélation entre le coût d'achat des matières premières fibreuses et les prix de vente des produits.

Enfin, la gestion du Groupe évalue toujours avec attention l'opportunité d'activer des couvertures spécifiques (*hedging*) sur le prix de la cellulose, ainsi que des variations dans les stocks de ces matériaux, afin de bénéficier de conditions de prix plus favorables.

## > Risque de taux de change

### RISQUES

*(Description du risque)*

Le Groupe Lucart est exposé au risque financier dérivant de la variation des taux de change qui ont lieu quand on opère dans un contexte international dont les transactions, commerciales et financières, peuvent être faites dans une monnaie différente de celle du compte.

Les principaux rapports de change par rapport à l'euro qui représentent un risque pour le Groupe sont envers les monnaies suivantes : dollar américain (USD), forint hongrois (HUF), livre britannique (GBP).

### ACTIONS

*(Action mise en place pour réduire le risque)*

Le Groupe Lucart adopte une politique de couverture du risque de change visant à protéger la marge de budget (couverture de flux attendus) et à protéger les encours de bilan, réalisés dans une monnaie différente de celle du compte.

Le risque d'oscillation des taux de change est couvert principalement par des options ou des contrats d'achat de devises à terme exclusivement à des fins de couverture.

## > Risque lié au taux d'intérêt

### RISQUES

*(Description du risque)*

Le Groupe Lucart utilise des ressources financières externes sous forme de dette et emploie la liquidité disponible en dépôts bancaires.

Les variations des niveaux des taux d'intérêt de marché influencent le coût et le rendement des différentes formes de financement et d'emploi, et ont donc une incidence sur le niveau des charges et produits financiers.

### ACTIONS

*(Action mise en place pour réduire le risque)*

La gestion évalue régulièrement l'exposition au risque de variation des taux d'intérêt et la gère en recourant aux formes de financement les moins onéreuses.

Le coût de l'endettement bancaire est paramétré, surtout, selon le taux Euribor de la période plus un écart qui dépend de la typologie de la ligne de crédit utilisée. Les marges appliquées sont comparables aux meilleurs standards de marché.

Le Groupe utilise des outils financiers dérivés de couverture (plain vanilla) dans le but de réduire le risque de fluctuation des taux d'intérêt sur les financements en cours à moyen/long terme.

## > Risque lié au crédit

### RISQUES

*(Description du risque)*

Le Groupe Lucart est exposé au risque de crédit dérivant de ses activités commerciales avec ses clients.

Le risque est représenté par les potentiels effets qui émergeraient si une des contreparties n'était pas en mesure de respecter ses obligations de manière temporaire ou définitive.

### ACTIONS

*(Action mise en place pour réduire le risque)*

Le Groupe, tout en adoptant des politiques commerciales internes visant à surveiller la solvabilité de la clientèle, assure la plupart de ses crédits auprès de compagnies d'assurance de premier plan, de manière à réduire ultérieurement les risques de non-paiement.

Une bonne partie de nos clients sont des entreprises internationales et des établissements appartenant à la distribution organisée, pour lesquels sont disponibles sur le marché des informations ponctuelles concernant l'évolution économique/financière.

Toutefois, la situation économique et financière mondiale complexe a eu un impact sur les lignes de crédit et par conséquent la solvabilité des clients est également attentivement évaluée par notre personnel de gestion du crédit qui, dans certains cas, peut accorder un crédit supplémentaire par rapport à celui garanti par la compagnie d'assurance.

Par souci d'exhaustivité, nous indiquons qu'en 2024, aucune perte de crédit significative n'a été constatée.



## > Risque de liquidité

### RISQUES

(Description du risque)

Le risque de liquidité concerne la disponibilité de ressources financières et l'accès au marché du crédit.

Les principaux **facteurs internes** qui influencent la situation de liquidité du Groupe Lucart sont, d'un côté, les ressources engendrées et absorbées par la gestion opérationnelle et, de l'autre, celles utilisées dans les investissements effectués pour le développement productif et stratégique et dans le service de dette.

Parmi les **facteurs externes** significatifs pouvant influencer la disponibilité de ressources financières adéquates pour le Groupe, il y a l'évolution du marché du crédit au niveau international, qui est étroitement liée à l'évolution de l'économie mondiale et au contexte géopolitique international.

### ACTIONS

(Action mise en place pour réduire le risque)

Le Groupe Lucart surveille constamment l'évolution des disponibilités de liquidité, des flux financiers (coûts réels et prévus) et des lignes disponibles à travers des rapports de trésorerie adéquats.

Malgré les incertitudes géopolitiques persistantes qui ont un impact direct sur les prix des matières premières, les bons niveaux de rentabilité de l'entreprise lui ont permis de clôturer l'année avec plus de 140 millions d'euros de liquidités. Dans tous les cas, si les besoins de liquidités l'exigent, également pour respecter les niveaux des paramètres financiers prévus par les contrats existants, la Direction se chargera de réexaminer le calendrier des investissements à réaliser, en le réorganisant en fonction des plans de développement, tout en confirmant les interventions visant à maintenir des niveaux élevés d'efficacité et de qualité de la production.

Signalons enfin qu'à ce jour le Groupe dispose de lignes de crédit auprès de différentes banques adaptées aux exigences de liquidité, notamment selon la structure patrimoniale du Groupe et l'équilibre entre sources et emplois à court et moyen/long terme.

La Direction estime par conséquent que, compte tenu des hypothèses d'évolution du marché de référence et des données économiques et financières attendues pour les prochains exercices, le Groupe a la capacité de faire face à ses obligations dans un horizon prévisible.



### PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL ET CONFIDENTIALITÉ

Lucart, toujours attentive au changement et à l'innovation, a défini un modèle organisationnel en matière de protection des données à caractère personnel, identifiant les rôles et responsabilités à l'intérieur et à l'extérieur des fonctions de gouvernance, utilisateurs du traitement des données. L'entreprise a également défini les procédures de gestion des exigences du RGPD conformément à la réglementation et, au cours de 2021, Lucart S.p.A. a nommé un délégué à la protection des données (DPO) externe.